L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N° 109 - Vendredi 12 juillet 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F



Coll. Fondation Jean-Jaurès

Les valeurs de la France

VOTRE COURRIER

Voilà 24 ans que je suis en France. Pendant ces 24 années, je vous ai offert tout mon respect et mon amitié et, dans l'ensemble, vous me l'avez rendu au centuple. Soyez, ici, tous fraternellement remerciés.
Vous m'avez vu, vous m'avez écouté, non pas avec vos yeux et vos oreilles, mais avec votre cœur. Aussi, ne vous êtes-vous peut-être pas aperçu de nos différences.
Je coulais des jours heureux jusqu'au moment où j'ai appris que nous autres, immigrés, étions source de toutes sortes de nuisances, accusés, parmi d'autres péchés, de faire du bruit. Je vous avoue que cela m'a troublé, d'autant plus que, dans mon quartier, les rares familles qui font du bruit, sont des "Français de souche", tout au moins de par leur patronyme.
Comment serais-je aussi ingrat de déranger ceux qui, gentiment, m'ont accueillis ? Conscient de ne pas faire du bruit sciemment, j'en suis venu à me demander si, par hasard, je ne le faisais pas en dormant ! Hier soir, donc, j'ai décidé de rester éveillé, dans le but de me surprendre. Minuit passa, pas de bruit. Une heure, deux heures. A part les habituels chiens, coqs, Mobylettes (certainement étrangères), pas d'autre bruit. Je commençais à m'assoupir quand une rumeur à peine perceptible me sembla monter. Je me dressais dans mon lit et écoutais attentivement. La rumeur avançait, s'amplifiait et devenait un bruit insupportable. Mais ce n'était pas moi qui faisais du bruit car, nu dans mon lit, je ne pouvais pas faire un bruit de bottes.
Quand ce vacarme se fut éloigné comme il était venu, délivré de mon devoir de veille, je m'abandonnais au sommeil que j'attendais réparateur.
Malheur ! Pendant mon sommeil, je fis le pire des cauchemars. Des chèvres dégageant une odeur nauséabonde tournaient autour de moi en m'accusant de puer ! Cela était déjà fort gênant. Ce qui me dérangeait le plus, dans cette folle sarabande, c'est que les chèvres ne couraient pas, ne dansaient pas, elles défilaient au pas de l'oie !
Mes très chers, je suis au point de ne pas savoir si ce que je vous raconte, je l'ai vécu ou je l'ai rêvé. Mais, en attendant, suivez mon conseil, faites comme moi, ouvrez l'œil !
Carlos Ferriz - Les-Essarts-le-Roi (78).

■

Avant d'accueillir de nouveaux immigrés, légaux ou clandestins, il faut d'abord intégrer ceux qui se trouvent déjà en France en réglant leurs problèmes de logement, de formation et d'emploi, sans oublier parallèlement ceux des exclus français qui sont dans la même situation. Or, cela suppose d'énormes moyens financiers dont l'Etat ne dispose pas présentement.
Parallèlement, la lutte contre l'immigration clandestine devrait être renforcée. Cela suppose des contrôles les plus stricts aux frontières et dans les lieux où des "colonisateurs" français ou autres exploitent de la main-d'œuvre à bon marché.
C'est lutter contre les demandes d'asile politique factices, contre toutes les fraudes comme les mariages blancs, contre toutes les formes de vie contraires au droit français : polygamie, excision des fillettes, droits des femmes bafoués, etc. C'est enfin reconduire dans leurs pays les immigrés clandestins objet de mesures d'expulsion, sans qu'ils puissent refuser leur embarquement.
La France ne peut, hélas, accueillir toute la misère du monde, a dit fort justement un ministre. Cela veut dire qu'il faut donc combattre cette misère-là où elle se trouve et, donc, accroître les aides au développement du tiers monde. Sinon, les pays riches attireront de plus en plus ceux qui veulent fuir la pauvreté et la faim.
Or, le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population) vient de lancer un cri d'alarme. Notre planète compte actuellement 5,4 milliards d'habitants.
Si l'on ne veut pas dépasser en l'an 2000 les 6,4 milliards d'habitants, il faudrait consacrer 4 milliards et demi de dollars pour développer le programme de planification familiale, de subsistance, d'éducation, d'emploi et de santé.
On pourrait atteindre cet objectif déjà en gelant les dépenses militaires qui absorbent 5,5% du produit national du tiers monde. Souvent, les dépenses d'armement de ces pays sont deux fois plus élevées que les dépenses de santé et d'éducation.
Il faudrait récupérer les capitaux placés à l'étranger par des dirigeants corrompus. Enfin, concernant la surpopulation, il faut reconnaître que la plupart des religions ne proposent pas de solutions globales et ne savent que proclamer des interdits.
Léon Gilot - Clichy (92).

■

La façon d'expliquer les choses est toujours insuffisante ! Tous nos élus qui passent à la télé ne savent pas expliquer le poids des difficultés ou des solutions à promouvoir avec des mots concrets. Et ils ne savent pas répondre vigoureusement et concrètement aux attaques ou aux insinuations.
La dernière prestation de Jacques Chirac sur l'immigration, le bruit et l'odeur, m'en fournit un bon exemple.
Pourquoi ne s'est-il pas trouvé un ministre, dès le lendemain, aux actualités, pour réfuter calmement, donner les chiffres que, vous-mêmes, avez cités dans votre n° 105 sur les pourcentages de population étrangère, signaler que l'intégration est déjà en partie réussie et que le problème pauvreté et insertion sociale est d'un autre ordre ?
Seuls quelques journalistes d'Antenne 2 sont allés voir à la Caisse d'allocations familiales de Paris pour vérifier les chiffres cités par Chirac. Mais il fallait immédiatement une enquête ministérielle sur ce sujet et en donner les résultats dès le surlendemain ! Préciser les vrais chiffres ! Le petit nombre de familles concernées (6, paraît-il), les diverses allocations auxquelles elles peuvent prétendre, etc.
Il ne suffit pas de démentir une fois ! L'affirmation calomnieuse, assénée comme elle l'est par certains, a besoin d'être déracinée peu à peu. Il faut toujours, toujours, rappeler la réalité, démonter les arguments spécieux, démolir les chiffres faux ou tendancieux. Pour enfoncer un clou, il faut taper inlassablement avec un marteau. La droite sait très bien le faire. Par pitié, employons la méthode à notre profit, et au profit de la vérité.
Je ne vous cache pas que je dis ce genre de choses depuis des années auprès de tous ceux qui "montent" quelquefois là-haut, à Paris. Mais ce que nous disons, nous autres militants, qui vivons au milieu des gens et qui les écoutons, ne semble jamais être entendu !
Le manque de pédagogie politique de la gauche est proprement effarant, elle qui compte tant de professeurs. Mais c'est peut-être pour cela ! Nous savons faire de doctes démonstrations professorales, mais nous ne savons pas communiquer, simplement, avec les gens.
Il n'y en a que deux qui paraissent surnager actuellement : Delebarre et Kouchner. Probablement parce qu'ils croient vraiment à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font et que leur enthousiasme et leur conscience professionnelle sont vraiment communicatifs.
Simone Bourges - Redon (35).

■

Les procédures de désignation de nos candidats aux élections régionales et cantonales appellent quelques réflexions.
Le type de scrutin régional à la proportionnelle amène souvent en position éligible, sur les listes, des militants sans grande notorité.
Certains le regrettent au nom de l'efficacité. Ils préféreraient voir figurer sur ces listes des élus déjà confirmés, plutôt que des apparatchiks. Outre que ce terme ne correspond pas à notre réalité car, dans nos fédérations, il y a peu de permanents, il y a surtout des militants qui consacrent leur temps libre au Parti (ô folle gaieté des réunions de bureau fédéral !), rien n'empêche les élus en place d'apporter un soutien actif à leurs camarades moins connus et d'aider la promotion de leur liste.
Le point de vue contraire favorise inévitablement les cumuls contre lesquels, par ailleurs, nous entendons lutter.
La proportionnelle présente l'inconvénient bien connu de renforcer le poids des partis par rapport aux électeurs. Devant le phénomène que l'on constate actuellement d'une désaffection de l'électorat, cet inconvénient devient majeur.
Est-il admissible, par exemple, qu'un candidat sortant qui, pendant six ans, a représenté des électeurs, s'est engagé devant eux, ne doive ensuite sa reconduction qu'à une assemblée de courants où les dérives claniques que nous observons au sommet du PS sont le plus souvent multipliées par le nombre des rivalités locales ? C'est avec de telles pratiques que l'on favorise le divorce entre la population et la classe politique.
Une autre anomalie est la désignation, aux cantonales, de certains candidats par une infime poignée de militants, notamment dans les cantons ruraux. Certes, ces candidats sont légitimes, devant le Parti. Sont-ils pour autant représentatifs de notre électorat ?
Yves Léonard - Avignon (84).

■

J'ai fort apprécié les différentes synthèses parues dans le spécial Projet. Mention très bien pour la synthèse "internationale" où l'on relève, en particulier, que le débat n'est pas clos au sein du PS sur la question européenne. Bonnes analyses également sur l'économie, le social, la France, l'Europe et le monde, le PS, etc. En revanche, j'avoue avoir été abasourdi par la synthèse d'Yves Palau "politique, citoyenneté, démocratie"... J'aurais bien besoin d'une explication de texte, car je n'ai pas compris grand chose.
C'est l'histoire d'un mec, non pas un mec... heu... intello, non un mec heu normal... tu vois... genre... oui un peu si on veut ; mais non, on va pas emmerder un ministre avec ça, il a autre chose à foutre... non, plutôt le mec... militant de base, par exemple... Bon eh bien à ce mec tu lui causes "téléologique vision, déconstructives analyses, cognitive démocratie... ou l'inverse si tu veux... t'imagines la tronche du mec...
Bon je n'insiste pas ; cette démonstration par l'absurde a pour objet de poser le problème de communication : "Synthèse n° 5... le Parti est coupé de sa base et le monde de la production est sous-représenté... Ce n'est pas avec un tel style qu'on le récupèrera."
Du concret, les amis, il faut parler clair (je n'ose dire "vrai" pour ne pas me retrouver avec une étiquette dans le dos... ce n'est pas mon propos). Sans rancune, Palau...
Daniel Baudin - Niort (79).

■

Un sujet me tient à cœur. C'est la position du conjoint qui consacre une partie de sa vie à l'éducation des enfants. Il fait le sacrifice, irréversible pour lui, de sa vie professionnelle. La branche famille est bénéficiaire. Qu'attend-on pour accorder un salaire minimal à ceux qui rendent un service immense à la société ? L'encadrement des jeunes est un problème crucial de nos jours. Les municipalités sont obligées de s'en occuper et cela coûte cher. On déporte les responsabilités parentales. C'est un processus grave sur lequel on se doit de réagir. A chacun son choix, bien sûr.
Economiquement c'est difficilement supportable, d'ailleurs, puisque les prestations sociales sont érodées chaque année, mal réparties et sans commune mesure avec la vie économique. Actuellement, on aide ceux qui, hier, étaient exclus. A quand la mise en place de la protection de l'éducation parentale qui profiterait à notre jeunesse, source vitale d'une société et non de troubles comme en ce moment ?
G. Bouillard - Caen (14).

■

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (78.72)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)
Secrétariat : N. (77.92)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44 / 7848)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers / Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
Zihniouglu / Sipa-Press (Couv.) ; M. Gangne / A.F.P. (p. 3) ; Versele / Gamma (pp. 3 et 13) ; Virgin (pp. 3 et 20) ; P. Zachmann / Magnum (p. 6) ; Decoux / Rea (p. 9) ; Decoux / REA (p. 9) ; D.R. (p. 10) ; M. Norcia / Sygma (p. 13) ; Delahaye / Sipa-Press (p. 14) ; AFP (p. 14) ; G. Boutin / Sipa (p. 16) ; Collection Viollet (p. 19) ; P. Pierangeli (p. 20) ; L. Sola / Gamma (p. 21) ; A. Mingam / Gamma (p. 21) ; Cibille / Enguerand (p. 23) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 215.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE
4 Un congrès de l'unité sur le Projet
5 • Michel Charzat : "Un Projet ouvert..."
• Victor Fay
• Pierre Mauroy
6 • Au comité directeur
• Reconduire les clandestins

ECONOMIQUE/SOCIAL
7 • Emploi : faire autrement
• Université d'été
8 Jean-Paul Jacquier : formation professionnelle

11 à 13 **DOSSIER**
1993 : un but et une chance
11 L'Europe au tournant
12 • La fin des frontières
• Etudier et se former
13 • Pour que l'Europe sociale voie le jour
• L'action du Parlement européen

INTERNATIONAL
14 • Yougoslavie : la confédération comme solution ?



▲ Plan emploi. Martine Aubry (p. 7).



▲ L'Europe au tournant (p. 11).

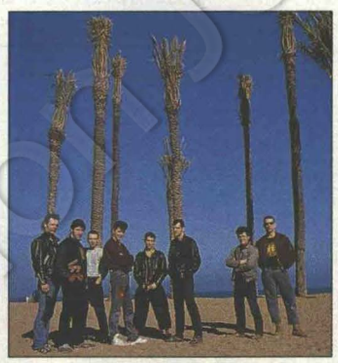

▲ Festivals d'août et de septembre (pp. 20 et 21).

• Algérie : le vrai visage des islamistes
15 • Le sommet ibéro-américain
• Dialogue franco-tunisien
16 Elections au Mexique

REGIONS
17 La forêt, les hommes, la nature et le feu

VIE PRATIQUE
18 Fichiers et liberté

CROQUIS
19 • Claude Estier
• Virgil Tanase
• Le dessin de la semaine

CULTURE
20 Festivals d'août et de septembre
22 • Livres et disques de vacances
• Agenda spectacles

INVITE
23 Jean-Luc Ponty

Comme chaque année à pareille époque, "Vendredi" interrompt sa parution pour prendre un repos bien mérité. Nous remercions une nouvelle fois nos lecteurs pour leur fidélité et ceux qui nous écrivent pour les appréciations qu'ils expriment. Le numéro 110 de "Vendredi" paraîtra le 30 août 1991.

LE PS AU FESTIVAL D'AVIGNON

Trois journées de travail (24, 25 et 26 juillet) organisées à Avignon par le Parti socialiste (délégation nationale à la culture) et la FNESR

JOURNEES D'ETUDE
- 24 juillet (matin) : patrimoine.
- 24 juillet (après-midi) : création contemporaine-arts plastiques et création contemporaine-musique.
- 26 juillet (matin) formations : cinéma, audiovisuel, danse.

DEBATS PUBLICS
- 25 juillet (matin) : les arts dans la ville.
- 25 juillet (après-midi) : artistes et villes d'Europe.
- 26 juillet (après-midi) : culture et politique de la ville, le Projet des socialistes.

☎ 45.56.78.21/23 → 19/7 puis ☎ 90.86.11.06 à Avignon.

SOS REPERES

La boussole s'affole, même à Matignon, quand on colle trop aux sondages. Qui peut envisager de traiter les problèmes des banlieues en ramenant de force chez eux les plus malheureux de la terre ? Comment expliquer que là serait le modèle français et socialiste d'intégration qui a toujours refusé de rejeter, depuis deux cents ans, et où les terribles précédents des juifs et des protestants mis dehors remontent à des temps qui s'apparentent au Moyen Age ?
Quel gâchis pour quelques chiffres de satisfaction aussi égoïste qu'honteuse !
Et, quand la croissance reviendra, reviendront les passeurs payés par les patrons pressés de voir travailler ces esclaves des temps modernes. Car, avec 80% d'une classe au niveau du bac, la France n'aura bientôt pas assez de travailleurs étrangers sur son sol.

L.C.-S.

PARTI SOCIALISTE

un congrès de l'unité sur le Projet

Un congrès extraordinaire consacré à l'adoption du Projet sera organisé du 13 au 15 décembre. Il devrait sceller l'unité retrouvée des socialistes à l'approche des échéances électorales. Les enjeux de pouvoir sont repoussés à 1993.



Face à l'adversité, le Parti socialiste serre les rangs. Tel est le message qu'il a voulu faire passer à l'occasion du comité directeur qui s'est tenu samedi dernier. Enterrées définitivement, les divisions ? Personne n'en rajoutera dans la naïveté. Mais, comme le souligne Pierre Mauroy, "l'heure est grave". La situation économique et sociale, les mesures impopulaires que le gouvernement est obligé de prendre, la baisse de la gauche dans l'opinion et les perspectives électorales incertaines commandaient aux socialistes de faire taire leurs divergences. En recevant les membres du comité directeur à Matignon, Edith Cresson ne s'est pas privée d'effectuer un rappel à l'ordre : "Je suis proche de tous ceux qui ne comprennent pas les divisions. Elles sont un danger terrible pour le Parti. Elles empêchent le gouvernement de donner sa pleine capacité (...). La victoire ne dépend pas que de moi et du gouvernement, mais de l'ensemble du Parti, de sa capacité à rassembler et à attirer à lui. Sinon, nous échouerions." Samedi soir, le Premier ministre pouvait être satisfait. Le "contrat" (voir notre encadré page 6) proposé par Pierre Mauroy venait d'être accepté à une très grande majorité par le comité directeur. Il prévoit, notamment, l'organisation d'un congrès extraordinaire, les 13,14 et 15 décembre, centré sur l'adoption du Projet. Les enjeux de pouvoir seront repoussés au prochain congrès ordinaire prévu au printemps 1993, après les élections législatives.

Les principaux courants se retrouvent donc derrière le premier secrétaire pour accorder la priorité au renouvellement de la réflexion des socialistes. Seule une petite minorité a fait entendre sa différence. La Nouvelle Ecole socialiste et Marie-Noëlle Lienemann ont refusé de prendre part au vote. Quant à Socialisme et République, il s'est divisé, confirmant la scission intervenue au sein de ce courant. Les membres d'Espace socialiste ont approuvé les propositions de Pierre Mauroy, les partisans de Jean-Pierre Chevènement préférant présenter un texte préconisant un calendrier différent : congrès extraordinaire sur le Projet à l'automne 1991, congrès ordinaire au printemps 1992 et états généraux de la gauche en décembre 1992.

PRIORITE A L'UNITE DES SOCIALISTES

Bref, c'est un PS théoriquement fort d'une unité retrouvée qui devrait aborder les élections régionales. "La crédibilité de notre Projet doit s'appuyer sur un véritable contrat, constate Pierre Mauroy. On ne peut pas être d'accord sur les idées et se déchirer sur le pouvoir. On ne peut pas se déchirer sur le pouvoir et vouloir élaborer en commun des idées. Que ceux qui sont d'accord sur les idées sachent, dans la situation présente, s'entendre et s'unir !" Et, de son côté, Laurent Fabius lançait : "Priorité à l'unité des socialistes, priorité aux idées des socialistes (...). Ce que nous décidons aujourdhui, ce n'est donc pas, au sein du comité directeur, le succès des uns ou des autres, c'est une victoire sur la division, une victoire pour tous les socialistes."

Reste désormais à mener à terme la discussion sur le Projet. Lors du séminaire du bureau exécutif des 12 et 13 septembre, à Paris, Michel Charzat proposera un texte qui redescendra ensuite dans les sections du PS. Il comprendra plusieurs options et sera largement ouvert aux amendements. La grande majorité du Parti devrait se retrouver sur l'architecture et les grandes orientations de ce document qui scellera la mise à jour de la doctrine socialiste.

UN PEU DE SERENITE

Edith Cresson a raison : le sort du gouvernement et celui du PS sont liés. Qu'elle veuille s'appuyer sur un Parti socialiste uni s'avère normal et logique. Mais qu'elle prenne garde aussi à ne pas le déstabiliser au moment où il vient de retrouver un peu de sérénité ! Or, les récents propos du Premier ministre sur l'immigration mettent le PS en fâcheuse posture idéologique et politique...

Jean-Pierre Bedeï

Michel Charzat :
"Un Projet ouvert, pédagogique, exigeant"

Michel Charzat va entreprendre la rédaction du Projet qui sera au centre du congrès. Au comité directeur, il a présenté l'esprit dans lequel il devait être conçu et a évoqué les grandes questions qui sont posées aux socialistes. Voici des extraits de son intervention.

"Ouvert dans sa préparation, le Projet devra l'être, maintenant, dans son élaboration. Le texte sera transmis aux militants, fin septembre, par le comité directeur. Je propose que, dans le cadre commun qui servira de fil conducteur à la discussion, s'intègrent des options qui permettront de clarifier de vraies interrogations. Faisons respirer le Parti, en permettant que le débat se déroule au-delà des clivages habituels. Que le Parti amende, propose, délibère, qu'il soutienne de grandes querelles sur des principes et des idées, et il se portera déjà mieux. Ouvert dans sa présentation, ce Projet devra refuser le style péremptoire, la formulation définitive qui l'exposerait au sort funeste de ce genre de littérature (...). La pensée progressiste, notre pensée, doit admettre que certaines questions n'ont pas de réponses évidentes ou définitives. L'invention démocratique est permanente ou n'est pas : on n'arrête pas l'avenir dans un texte. On ne définit pas le socialisme par une formule (...). Dès lors, pourquoi ne pas prévoir un débat permanent dans le Parti et dans le pays avec, tous les trois ou quatre ans, une réécriture du Projet, conçu comme une méthode et une pédagogie de la démocratie moderne ?

Pour mobiliser et entraîner, nous devons être porteurs d'une stratégie de l'audace tranquille. Proposer à la fois de grandes ambitions collectives et des réformes pratiques. Dessiner les quelques grandes lignes d'horizon dans lesquelles se reconnaîtront nos concitoyens. Proposer des mesures simples et efficaces, capables de mieux répondre aux difficultés de la vie quotidienne : d'abord l'emploi, le logement, la Sécurité sociale. En cette fin de siècle, les socialistes devront poser en des termes fondamentaux la nouvelle question sociale. La démocratie est en grande partie à réinventer par le bas. La citoyenneté est en grande partie à refondre par référence à un nouvel horizon que nous devons tracer. La France, son originalité, sa capacité à intégrer (...), est en grande partie à reconstruire, dans le cadre de la construction européenne. D'où l'importance de la culture, de l'école, des médias dans la réflexion sur le Projet. D'où l'importance de la communication que les citoyens doivent entretenir entre eux, par le dialogue, le partage du savoir et de l'information, la participation à la vie de la cité. D'où le rôle pédagogique, civique, institutionnel -vital pour la démocratie moderne- des partis, des médiations populaires, des courants de pensée.

A l'horizon 2000, plusieurs grandes questions méritent d'être appréhendées par les socialistes. L'Etat, garant de valeurs collectives et incarnation de l'intérêt général, a perdu une partie de sa légitimité : comment répondre à cette situation ? La société française aspire à se reconnaître dans un avenir commun : lequel ? La France des années 90 voit s'accroître la rupture entre ceux qui ont une place dans la société et les autres : comment inverser la spirale de l'exclusion ? L'union politique des Douze se réalisera à l'intérieur d'une architecture européenne élargie : comment concilier l'extension de l'Europe avec la consolidation de son socle politique ? Une nouvelle régulation internationale s'avère de plus en plus nécessaire : comment rendre solidaire et pacifique le monde de l'an 2000 ? Ces questions, ces défis commencent à être identifiés par la société française : le Projet devra éclaircir l'avenir, formuler clairement les choix possibles, proposer les pistes et les réponses d'une gauche exigeante, parlant au nom d'une France républicaine, progressiste et universaliste."

VICTOR FAY

Il avait, selon l'expression consacrée, traversé le siècle. Né 1903 à Varsovie, il rejoignait le mouvement socialiste à l'âge de quinze ans, puis les Jeunesses communistes. En 1925, il se réfugie en France et devient, à partir de 1929, permanent de l'Internationale communiste. Chargé de la propagande et de la formation, il écrit des articles pour les dirigeants et anime les écoles du Parti.

"Ex-kominternien", Victor Fay connaîtra admirablement les techniques de réunion. Personne ne savait, mieux que lui, se faire écouter dans un congrès. Il a enseigné le marxisme à Jeannette Vermeerch, la future épouse de Maurice Thorez. Il l'a également enseigné, vingt ans plus tard, à Michel Rocard... En effet, avec les procès de Moscou, en 1936, Victor Fay rompt avec le PC et rejoint le Parti socialiste. Pendant l'occupation, il participe activement à la Résistance, et après-guerre, il poursuit une carrière de journaliste. Plus tard, aux côtés de Daniel Mayer, de Pierre Bérégovoy, de Michel Rocard, etc., il appartient à la minorité socialiste qui combat la guerre d'Algérie en 1956-58. Il rejoint naturellement le PSA, puis le PSU où il est un lieutenant de Jean Poperen, privilégiant l'unité du mouvement ouvrier par rapport à son renouveau. Finalement, en 1981, il adhère au Parti socialiste.

A un colloque de la Fondation Depreux, vers 1985, Léo Hamon l'avait abordé en ces termes : "Voilà une personne dont je ne partage absolument pas les idées, mais pour laquelle j'éprouve un respect infini." "Victor" avait souri, amusé et complice. Il ne croyait pas au ciel, mais il croyait aux idées.

Jean-François Kesler

une politique d'ensemble

Samedi dernier, lors du comité directeur, nous avons abordé de nombreuses questions de fond et j'ai, à cette occasion, rappelé les exigences et les priorités des socialistes en matière d'immigration. Depuis lors, Edith Cresson a présenté devant le conseil des ministres les grands axes de la politique d'ensemble que le gouvernement entend suivre et que nous soutenons.

Sur l'immigration, la politique du Parti s'articule autour de quelques principes simples. Elle n'a pas changé.

L'intégration est notre objectif et notre priorité. Elle concerne tous les étrangers en situation régulière mais aussi beaucoup de Français qui connaissent la spirale de l'exclusion. Elle est fondée sur l'égalité des droits et des devoirs.

Mais, pour lui donner toutes ses chances, l'intégration a un corollaire : les flux migratoires doivent être maîtrisés.

Dans ce but, il faut avant tout s'attaquer aux causes profondes de l'immigration clandestine. C'est ce que nous avons fait en augmentant les moyens alloués à l'OFPRA pour éviter que le droit d'asile ne soit détourné de son objet. C'est ce qu'il faut faire en durcissant les sanctions encourues par ceux qui organisent les filières ou qui emploient de la main-d'œuvre clandestine

Contrairement à la droite, qui n'hésitait pas à pratiquer les expulsions sur simple décision administrative, les socialistes attachent la plus grande importance à l'application de la loi qu'ils ont modifiée en 1989. Seuls les tribunaux judiciaires ont compétence pour prononcer des reconduites à la frontière, et celles-ci doivent s'effectuer dans le respect du droit et de la tradition de la France.

Au moment où le dernier rapport de la Banque mondiale souligne une nouvelle fois les difficultés des pays du tiers monde, il est surtout urgent que les pays riches redoublent leurs efforts en faveur du développement.

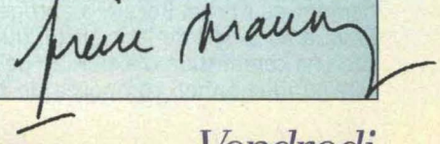

déclaration du comité directeur

Le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement ont affirmé leur volonté de donner à la politique de la France un nouvel élan. Ils l'ont fait en affirmant la nécessité, à la veille de l'ouverture du marché unique européen, de renforcer encore la compétitivité de notre pays et en affichant la conviction que c'est par une politique de réforme, faisant notamment de l'industrialisation, du changement du travail et du renforcement de la formation, le projet social central des années 90 que l'on pourra y parvenir. Certes, la période est rendue difficile par les répercussions sur l'économie française du ralentissement de l'économie mondiale, qui ont conduit Edith Cresson à prendre, dès sa nomination comme chef du gouvernement, des décisions courageuses. Mais était-il beaucoup moins périlleux hier pour le Président de la République et le gouvernement de Michel Rocard, d'assumer les décisions qu'imposait la crise du Golfe ? De la même manière que le Président de la République et le gouvernement ont pu, alors, compter sur la parfaite solidarité du Parti socialiste, le Président de la République et son Premier ministre peuvent être assurés aujourd'hui de notre total soutien. Ce soutien est d'autant plus nécessaire à l'heure où les déclarations de nombreux responsables de la droite manifestent la tentation de mettre en cause les valeurs mêmes de liberté et de respect des droits de l'homme sur lesquelles repose la République française. Au-delà même des enjeux politiques, nous devons démontrer aux Français qu'il y a là un choix de société. Le Parti socialiste entend créer les conditions qui permettront de reprendre l'offensive autour d'une nouvelle dynamique. Ces conditions sont d'abord celles de sa cohésion et de son unité. Sur proposition du premier secrétaire, Pierre Mauroy, les membres du comité directeur, approuvent la présente déclaration et décident d'appeler ensemble au rassemblement du Parti autour des objectifs suivants.

- Préparer les prochaines élections cantonales, régionales et législatives qui permettront de poursuivre la transformation de la société française engagée depuis 1981. Par l'affirmation de notre stratégie de rassemblement de la gauche, mais aussi par notre volonté d'organiser la majorité présidentielle, nous avons la base stratégique de notre unité. Cette stratégie suppose, pour les législatives, le maintien d'un mode de scrutin qui permette des rassemblements au second tour. A gauche, le rassemblement doit se faire autour des idées qui seront celles du Projet socialiste. C'est pourquoi les socialistes sont favorables au maintien d'un scrutin majoritaire.
- Fixer ensemble le calendrier qui permettra au Parti d'aborder la préparation de ces échéances dans les meilleures conditions. Le débat de notre Projet est prioritaire : il est la condition nécessaire d'une dynamique nouvelle du Parti. Le comité directeur décide qu'un congrès extraordinaire du Parti socialiste, consacré à l'adoption du Projet des socialistes se tiendra les 13, 14 et 15 décembre 1991. Il fixe le congrès ordinaire du Parti après les élections législatives de 1993. C'est à ce congrès ordinaire que seront renouvelées les instances nationales et fédérales du Parti.
- Le comité directeur donne par ailleurs mandat à la commission "Vie interne" du Parti d'élaborer des propositions de réforme statutaire qui permettront un meilleur fonctionnement de nos instances. Ces réformes porteront notamment sur la fixation à trois ans de l'intervalle séparant deux congrès, sur une meilleure organisation de nos congrès, et sur les mesures permettant d'améliorer le fonctionnement démocratique de notre Parti.

Ces mesures seront soumises au vote dès l'ouverture du congrès ordinaire de 1993 pour application dès ce congrès.

Conscients de la nécessité de rassembler et de mobiliser les énergies de tous les socialistes, les membres du comité directeur apportent leur soutien à cette déclaration, et s'engagent à en appliquer les modalités.

(Adoptée le 6 juillet par 169 voix contre 15 et 5 refus de vote).

reconduire les clandestins ?

L'émission de TF1, "Le droit de savoir", n'a pas raté son coup. Son reportage sur l'expulsion des clandestins a donné des idées à Edith Cresson. Le Premier ministre a revisionné les bandes et les a même transmises aux ministres qui ne les avaient pas vues. Idées qui, légitimement, heurtent l'opinion de gauche et ont réconcilié les deux frères ennemis de France-Plus et de SOS-Racisme, Areski Dahmani et Harlem Désir.

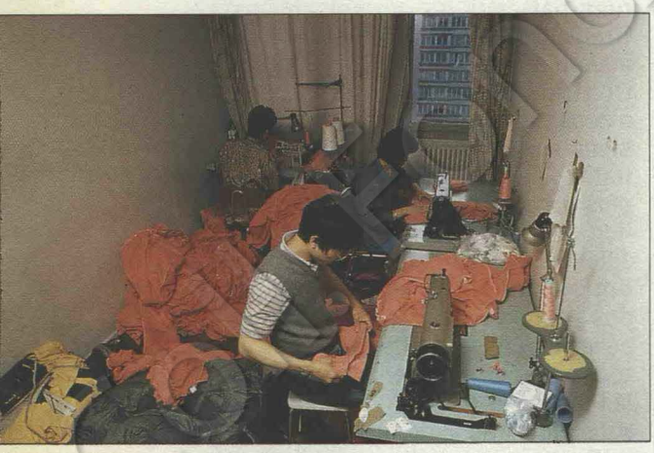

Mais qu'en est-il du délicat problème de la reconduite aux frontières ? Le gouvernement de Michel Rocard a abrogé la loi Pasqua au profit de la loi Joxe, qui institue une commission d'expulsion de caractère juridictionnel, composée de magistrats, avec présence d'un avocat et débat contradictoire. L'expulsion peut être prononcée dans 3 cas : pour les immigrés clandestins sans papiers, après une décision judiciaire pour des immigrés en situation régulière (souvent pour trafic de drogue) et pour les déboutés du droit d'asile après décision de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). Politique qui commençait à devenir cohérente avec les nouveaux moyens donnés à l'OFPRA pour accélérer les dossiers (la moyenne est maintenant de 3 mois). Reste le passif auquel est confronté Jean-Louis Bianco -que le ministre des Affaires sociales essaie d'apurer le plus humainement possible- de ceux qui auront attendu parfois 5 ans une réponse finalement négative.

Les chiffres de reconduites à la frontière prononcées étaient de 15.837 en 1987, 15.675 en 1988, 14.650 en 1989, 18.232 en 1990 et 9.000 pour les trois premiers mois de l'année 1991. Mais seulement 35% étaient réellement effectués. Principal problème : si ces immigrés n'ont pas de papiers délivrés par la France, tels que carte de séjour, ils se sont généralement débarrassés des papiers de leur pays d'origine, ce qui rend leur rapatriement délicat. Reste qu'on ne peut lutter contre l'immigration clandestine si on ne s'attaque à ses filières que sont certaines officines et entreprises de main-d'œuvre.

Bernard Chaouat

Lors de leur entretien hebdomadaire, le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste se sont entretenus de la politique globale préparée par le gouvernement en matière d'immigration, qui avait d'ailleurs fait l'objet de commentaires lors du comité directeur du 6 juillet 1991.

C'est l'occasion de rappeler que les socialistes défendent et mettent en œuvre, depuis des années, une politique volontaire d'intégration, s'appuyant sur une exigence d'égalité des droits et des devoirs. L'intégration concerne tous les étrangers en situation régulière, mais aussi beaucoup de citoyens français qui connaissent la spirale de l'exclusion. Elle est l'objectif et la priorité des socialistes. Mais elle a un corollaire : les flux migratoires doivent être maîtrisés.

Aussi, le droit d'asile ne doit pas être détourné de son objet et les moyens supplémentaires alloués à l'OFPRA ont permis une amélioration sensible de la situation. Mais les mesures contre l'immigration clandestine doivent être renforcées. Il faut s'attaquer avant tout à ses causes profondes et poursuivre, avec des sanctions plus sévères, ceux qui organisent les filières ainsi que ceux qui emploient de la main-d'œuvre clandestine.

A la différence de la droite, qui n'hésitait pas à pratiquer les expulsions sur simple décision administrative, les socialistes attachent la plus grande importance à l'application de la loi qu'ils ont modifiée en 1989. Seuls les tribunaux judiciaires ont compétence pour prononcer des reconduites à la frontière, et celles-ci doivent s'effectuer dans le respect du droit et de la tradition de la France.

Il faut surtout que les pays riches, à l'heure où le dernier rapport de la Banque mondiale souligne une nouvelle fois les difficultés des pays du tiers-monde, redoublent leurs efforts en faveur du développement.

Communiqué du PS, le 9 juillet 1991

EMPLOI

faire autrement

Les mesures pour l'emploi, annoncées le 3 juillet, sont tout sauf spectaculaires. Il y faut du courage. Il y faudra de la volonté. Et du temps. Cela s'appelle de la ténacité. Martine Aubry semble en être abondamment pourvue. Mais est-ce suffisant ?

9,5% de la population active est au chômage. Bientôt, l'informatique, l'électronique, l'automobile, le textile vont licencier à leur tour. Bientôt, le taux de chômage risque de dépasser le pic de 10,7% enregistré en mars 1987.

Pour lutter contre ce que tout le monde considère comme un fléau, nous annonce-t-on une réduction générale des cotisations sociales, une diminution de la durée du travail, un avancement de l'âge de la retraite ? Cela a déjà été fait au début des années 80 et ne peut être refait. Crée-t-on une nouvelle catégorie de stages, ou tout autre instrument susceptible de favoriser l'entrée sur le marché du travail des jeunes ou de chômeurs de longue durée, comme tous les gouvernements s'y sont attelés depuis 1983 ?

"Toutes ces mesures, reconnaît-on au ministère du Travail, ont eu leur efficacité. Elles se heurtent maintenant aux causes profondes du chômage et, probablement, à une certaine sous-estimation des difficultés d'un certain nombre de demandeurs d'emploi. Nous devons donc faire autrement", avec "les mêmes institutions et les mêmes instruments."

Aussi le gouvernement a-t-il décidé de privilégier l'action sur la durée, tout en prenant une quinzaine de mesures immédiates. Faire autrement, c'est favoriser l'émergence de nouveaux emplois dans les PME-PMI et dans les services de proximité. Faire autrement, c'est améliorer la qualité et l'efficacité des actions de formation. Faire autrement, c'est renforcer les actions de réinsertion professionnelle visant les jeunes et les chômeurs de longue durée. Rien de révolutionnaire dans ce programme. Dans les prochains mois, il ne dégonflera sûrement pas le volume du chômage et l'on continuera à voir s'allonger les files devant les ANPE.

Mais un travail en profondeur est amorcé, avec la redéfinition du rôle de chacun et la remise en ordre des différents dispositifs existants. Le "Carrefour jeunes", créé dans chacun des 400 bassins d'emploi, pourra utiliser toutes les mesures disponibles en matière d'emploi. L'ANPE est mobilisée pour apporter une aide concrète aux PME-PMI en mal d'embauche. Ces deux exemples, au libellé apparemment anodin, vont bousculer fortement les habitudes acquises, les prérogatives de telle ou telle institution. Chacune traite "sa" clientèle dont elle se considère, peu ou prou, comme propriétaire. Elles vont être obligées d'apprendre à travailler ensemble, ce qui risque de faire grincer bien des dents. Et n'est pas acquis d'avance. Martine Aubry aura besoin d'aller souvent sur le terrain pour voir si elle est réellement suivie. Si elle l'est, mais cela ne se décrète pas, elle peut gagner son pari. Après tout, l'acupuncture, avec ses coups d'épingle, ne démontre-t-elle pas tous les jours qu'elle peut sauver le corps entier ?

Monique Grima



Martine Aubry, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

PS : innovations à l'université d'été

Avec son université d'été et les activités du centre Condorcet, le Parti socialiste entend développer la formation de ses cadres et de ses militants. Une priorité qui pourrait contribuer à redynamiser le PS.

Cela devient une tradition : les centres de loisirs Léo-Lagrange accueilleront, une fois de plus, l'université d'été du PS. Celle-ci se tiendra à Ramatuelle, du 31 août au 4 septembre. "Nous voulons faire de ce stage un temps fort de la réflexion politique et de la convivialité", explique Gérard Lindeperg, secrétaire national du PS à la formation. Edith Cresson, Laurent Fabius, Michel Rocard, Lionel Jospin et Pierre Mauroy devraient faire leur rentrée politique à cette occasion. De nombreux membres du gouvernement, comme Roland Dumas, Michel Sapin, Véronique Neiertz, Georges Sarre, André Laignel et Jean Poperen participeront également aux travaux. Quelques innovations devraient marquer l'organisation de ces journées. L'emploi du temps des stagiaires intégrera des moments de détente. Ainsi, après les tables rondes du matin, des loisirs sont prévus jusqu'à 17 heures, avant que ne débutent de nouveaux carrefours. Trois grands thèmes seront abordés : "les socialistes au pouvoir", "la nouvelle donne internationale", "le Parti socialiste, mutations et permanences". Parallèlement, se dérouleront d'autres stages sur les femmes, l'écologie, l'extrême droite. Enfin, du 4 au 8 septembre, le relais sera pris par l'université d'été de la FNESR. Autre innovation : le bureau exécutif du PS se réunira sur place, le 4 septembre.

Au-delà de l'université d'été, la formation des élus et des militants s'opère également dans le cadre du centre Condorcet (1). "Cette structure a été créée pour répondre aux nouveaux besoins en matière de formation, découlant, pour les élus, de la décentralisation et, pour les militants, du souci de retrouver nos racines et de repolitiser le débat", explique Gérard Lindeperg. Le centre Condorcet a vocation à former des formateurs. Il fait appel à des intervenants, membres ou non du PS. Ses priorités ? "Nous souhaitons appréhender la dimension internationale des réalités, explique Gérard Lindeperg. C'est pourquoi nous organisons des stages à l'étranger. Ensuite, nous veillons à la professionnalisation de notre démarche en choisissant des intervenants, de haut niveau et en prenant en compte un souci pédagogique. Enfin, nous avons défini des axes politiques à travers lesquels nous formons nos formateurs : le socialisme et l'écologie, la lutte contre l'extrême droite (2), l'Europe, l'intégration."

J.-P. B.

(1) Centre Condorcet, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. ☎ 40.41.08.48
(2) Le secrétariat national à la formation vient de publier une très utile brochure intitulée "Lutter contre l'extrême droite".

FORMATION PROFESSIONNELLE

la qualification est le grand objectif

L'accord sur la formation professionnelle a finalement été signé par sept organisations. Pour Jean-Paul Jacquier, négociateur et secrétaire national de la CFDT, c'est un bon accord. Dans la foulée, les partenaires sociaux se sont donné rendez-vous cet automne pour discuter de l'apprentissage. Pour eux, le monde de l'entreprise doit, aussi, s'occuper de la formation professionnelle initiale.

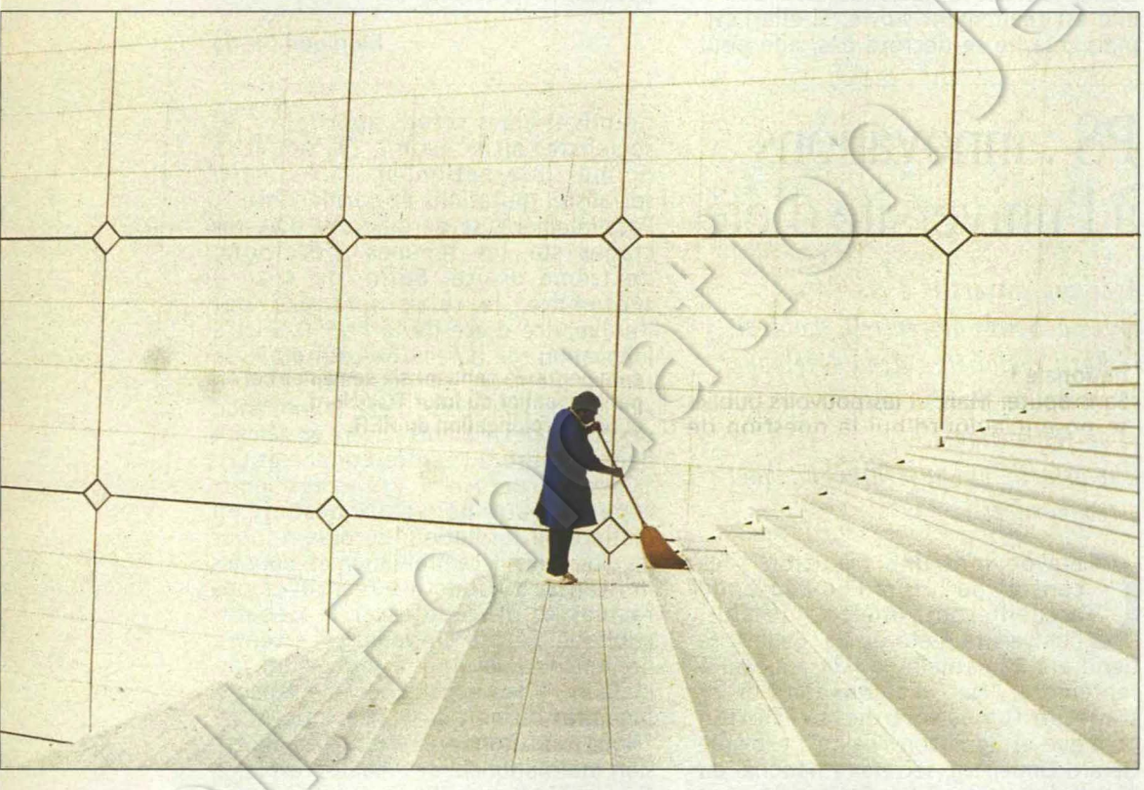

▲ *"La formation ne se juge pas seulement au volume des dépenses ou au nombre des salariés concernés. Elle se juge à son utilité."*

L'accord de 1970 avait institué la formation professionnelle. Celui-ci aura-t-il la même portée historique ?

Jean-Paul Jacquier. A l'évidence, non. Avant 1970, il n'y avait rien, et il est plus simple de faire l'histoire quand on crée que quand on améliore et adapte. L'accord d'aujourd'hui part de l'acquis de 1970 et de tous les avenants et accords particuliers qui ont suivi. Il intègre à la formation 3,5 millions de salariés. Les entreprises de moins de dix personnes font, en effet, une entrée dans la formation : une entrée modeste, il est vrai, et elles le reconnaissent elles-mêmes, à concurrence de 0,15% de la masse salariale, alors que les autres vont vers un paiement de 1,5%. Mais, même si ces entreprises paient moins, il y aura égalité entre tous les salariés. De fait, les grandes entreprises et leurs salariés acceptent de payer pour ceux des petites. Il est simplement dommage qu'il ne soit pas indiqué qu'il s'agit d'une étape.

Les nouvelles dispositions sont plus concrètes que celles de 1970. Le congé individuel de formation -que l'on devait refuser à 10.000 personnes- va passer de 25.000 à 50.000 bénéficiaires : en moins de trois ans, son volume aura doublé et l'on pourra répondre à la demande. Au sujet de la négociation collective, il y a à la fois un succès total et un échec réel. Tous les cinq ans, on négociera dans les branches, mais nous n'avons pu obtenir la négociation entre les syndicats et la direction dans les entreprises. Mais la formation ne se juge pas seulement au volume des dépenses ou au nombre de salariés concernés. Elle se juge à son utilité. Et l'accord d'aujourd'hui précise mieux son but : l'obtention et l'entretien de la qualification professionnelle. C'est un progrès qualitatif très important. La qualification est maintenant, de manière sous-jacente ou implicite, le grand objectif auquel concourt dorénavant le grand investissement de la formation.

N'avez-vous pas payé cher cette reconnaissance de la qualification, en acceptant qu'une partie de la formation se fasse sur le temps libre ?

Les salariés sont intéressés par la formation. Ils y seraient prêts, s'ils étaient convaincus de son utilité. Nous leur avons demandé par sondage s'ils accepteraient d'y participer d'une manière ou d'une autre : la réponse était négative s'il s'agissait d'argent, positive s'il s'agissait de temps. L'exemple de Merlin-Gérin, d'autres dans l'agro-alimentaire breton, montrent qu'ils acceptent cet effort, pour autant qu'il soit suivi d'une promotion.

Quand le CNPF a évoqué le co-investissement, nous avons dit que notre réponse dépendrait de l'objectif des formations qualifiantes, et de leur développement au-delà des soixante heures qui sont la durée moyenne des stages, mais qu'il était impossible de demander de l'argent. Nous avons accepté le partage en temps, 25% de la durée de la formation étant prise sur le temps libre.

Il est normal que quelqu'un, dont la rémunération va augmenter en moyenne de 20%, y mette un peu du sien, prenne sa formation au sérieux, travaille un peu chez lui pour réviser ses cours, préparer son examen. En contrepartie de cet effort du salarié, les entreprises doivent lui proposer immédiatement une augmentation, et un poste correspondant à sa nouvelle qualification dans un délai d'un an.

Qui dit que telle formation est qualifiante et que telle autre ne l'est pas ?

L'accord précise "une formation qualifiante et diplômante". Il faut un diplôme à la fin. Si le salarié ne l'obtient pas, il n'y aura pas de contrepartie. Ce système ne s'appliquera qu'aux salariés qui s'engageront dans une formation longue, débouchant sur une promotion par rapport au poste antérieur. Aujourd'hui, le volume de ces

formations concerne 5 à 8% des stages. Il devrait en toucher 10%.
L'accord de 1970 reste valable pour environ 85% des salariés qui continueront à être formés sur le temps de travail.

Ce développement de la formation est-il possible avec l'appareil de formation actuel, dont la qualité a été très contestée ces dernières années ?
Il ne faut pas généraliser : dans cet appareil de formation, il y a du bon, du moyen et du mauvais. C'est vrai, certains organismes en rajoutent sur le nombre d'heures car, étant payés à la journée-stagiaire, ils ont intérêt à allonger la durée des stages. L'accord réorganise mieux le système. Jusqu'à présent, il n'y avait pratiquement pas d'agrément : maintenant, celui-ci doit passer par des étapes clairement définies. On devrait à terme parvenir à labéliser un certain nombre d'organismes.
Deux sortes de public sont concernées par la formation : un public de promotion, et un autre d'initiation. Nous allons en discuter avec l'équipe de Lionel Jospin. Le même type de formation ne convient pas à quelqu'un qui a déjà une expérience professionnelle et à quelqu'un qui n'en n'a pas : on devrait former différemment une aide-soignante qui veut devenir infirmière et une personne qui n'a jamais mis les pieds dans un hôpital. Il faut diversifier les parcours. Or, les organismes de formation ont du mal à définir des formations types. Le public doit s'adapter à la formation alors que ce devrait être la demande des entreprises ou des professions qui structure la réponse.

Les partenaires sociaux se sont donné rendez-vous à l'automne pour entamer des négociations sur l'apprentissage. Cela veut-il dire que vous vous intéressez aussi à la formation initiale professionnelle ?
Les signataires de l'accord indiquent qu'ils ne renoncent pas à s'occuper de l'insertion et de la qualification première des jeunes.
Les partenaires sociaux demandent, en effet, aux pouvoirs publics d'être reconnus comme l'un des partenaires du système éducatif, et de pouvoir, derrière l'accord sur la formation professionnelle, avoir une discussion -voire un accord- avec l'ensemble de la sphère publique intéressée par le développement de l'enseignement professionnel. Sur, par exemple, les questions d'orientation scolaire et professionnelle, car on voit bien que des filles sont embarquées dans des formations de CAP ou de brevet professionnel sans aucun débouché.
Sur la formation en alternance, l'adaptation est nette et intéressante. Les SIVP, dont les dérives et les abus avaient fait couler beaucoup d'encre, sont remplacés par un nouveau contrat d'adaptation, plus ciblé sur un public de jeunes en difficulté et qui ne devrait pas donner lieu aux mêmes abus.

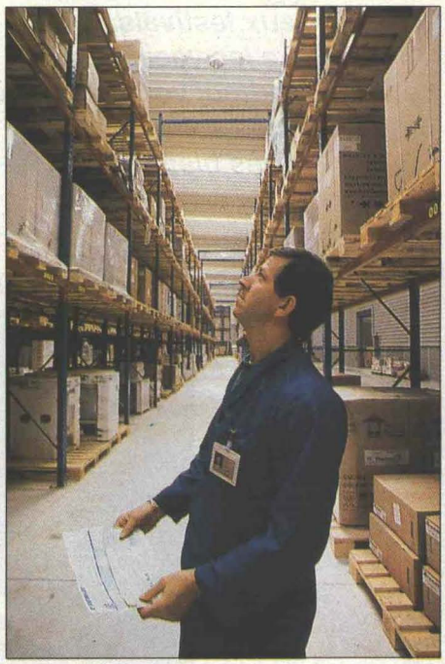

▲ *"En contrepartie de l'effort du salarié, les entreprises doivent lui proposer immédiatement une augmentation et un poste correspondant à sa nouvelle qualification dans un délai d'un an."*

Pour l'apprentissage, dont nous discuterons à la rentrée, les professions demandent à être reconnues comme l'un des partenaires de l'enseignement professionnel initial, sous des formes qui, forcément, seront discutées avec les pouvoirs publics. Elles refusent d'être indifférentes aux jeunes qui sortent sans diplôme ou sans qualification : il faut bien que les entreprises et les pouvoirs publics les prennent en charge.

Vous allez vous heurter à l'Education nationale !
Sans doute. Mais, si les pouvoirs publics se posent aujourd'hui la question de l'apprentissage, cela veut dire quand même qu'ils sont prêts à discuter. On ne peut tout de même pas faire l'apprentissage sans l'accord des entreprises. Donc, il faudra bien qu'on arrive à s'entendre là-dessus. Je suis moins pessimiste sur les rapports avec l'Education nationale que j'ai pu l'être, il y a un an, au début de la négociation. J'ai senti les gens évoluer, grâce aux arguments que nous avons pu échanger.

Cela veut-il dire que le monde de l'entreprise -syndicats et patronat- doit s'occuper de la formation initiale ?
Oui. Il ne faut surtout pas qu'il soit indifférent. Je mets de côté l'enseignement général, mais pas l'enseignement professionnel. Les lycées techniques, les LP, l'apprentissage, la formation en alternance ne peuvent pas fonctionner sans la coopération des pouvoirs publics, des syndicats et des entreprises. Mais il est vrai qu'il était plus facile de s'entendre entre partenaires sociaux qu'avec le troisième acteur de cette formation, d'autant qu'il y en a un quatrième, avec les régions.

Propos recueillis par M.G.

BREF... EN BREF... EN

■ Dans un rapport au Conseil économique et social, Jacques Méraud demande, pour renforcer la croissance, de stimuler l'investissement productif et de soutenir la demande des ménages. Pour cela, il faut accepter "temporairement" un dérapage du déficit budgétaire. Pierre Bérégovoy, qui intervenait mardi devant le Conseil, a sûrement dû apprécier.

■ **La Mutualité française (qui groupe plus de la moitié des Français) projette une "action d'envergure" à la rentrée. Elle ne supporte plus, selon René Teulade, son président, "la spirale hausse des cotisations-baisse des prestations".**

■ La gare de Boulogne-sur-Mer était toujours bloquée mardi par 25 agents de manœuvre CGT. Déjà en grève depuis le 4 juillet, ils arrêtent maintenant les trains vers Paris pour obtenir une prime de panier de 25 F.

■ **Depuis le 1er juillet, les voyageurs en provenance d'un pays de la CEE n'ont pas à acquitter de droit de douane si le montant de leurs achats n'excède pas 4.200 F, au lieu de 2.800 F auparavant.**

■ Louis Viannet, le numéro deux de la CGT, dénonce, dans"Révolution", l'hebdomadaire du PC, "l'étroitesse, l'élitisme", le "syndicalisme de la décision à quelques-uns" qui a imprégné la pratique de la CGT "en de nombreux cas".
Le probable successeur d'H. Krasucki à la CGT, après avoir repris une partie de ses thèses, reconnaît que le syndicalisme français traverse une crise "dont la CGT ne peut se considérer comme protégée."

■ **La piste sud de l'aéroport de Roissy sera pertubée pendant six semaines cet été par le chantier du futur TGV-Nord et de la prolongation du RER.**

■ L'activité du bâtiment et des travaux publics s'est fortement ralentie en 1990, après cinq années de croissance. La chute du nombre de logements mis en chantier devrait se poursuivre. L'activité des BTP s'est maintenue jusqu'à présent, mais le volume des commandes a fléchi, annonçant un prochain ralentissement.

■ **Les Baléares, les Canaries et le Portugal affichent complet pour les vacances. Grandes victimes de la crise : le Maroc, avec 25% de la fréquentation normale, la Tunisie (35%) et, surtout, la Turquie (20%).**

■ D'après le ministère de l'Industrie, plus d'une personne sur deux (53,2%) travaille dans une entreprise de moins de 500 salariés, alors qu'elles étaient 44%, il y a dix ans.

■ **La CGT, la CFDT, et FO se sont élevées avec indignation contre l'idée de smic jeunes.**

■ **L'ancien ministre de l'Industrie, Roger Fauroux, a été nommé membre du conseil commun d'Eurotunnel.**

■ Le déficit budgétaire soviétique a, en cinq mois, déjà largement dépassé les estimations pour l'année entière.

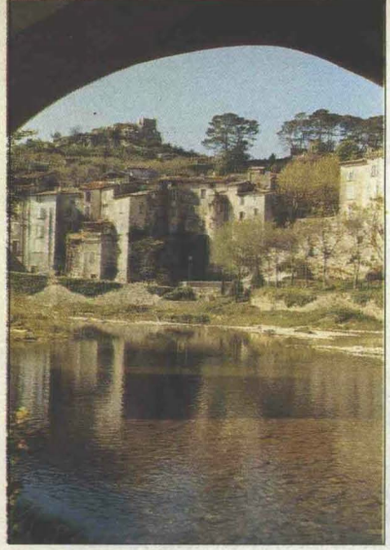

• FESTIVAL • DE LA CHANSON FRANÇAISE

Sauve, du 4 au 11 août

Entre Cévennes et Camargue, Sauve ouvrira au mois d'août les portes de son IIIe festival de la chanson française. Manifestation originale, qui allie avec bonheur création et tradition, découvertes de jeunes talents et artistes confirmés. Et grande fête populaire qui attire plus de 20.000 spectateurs. Que vive la chanson française vivante et plurielle !

- *4/8 :* soirée guinguette, avec Yvette Horner et Charly Oleg
- *5/8 :* Gilbert Bécaud, Catherine Boulanger
- *6/8 :* Anne Sylvestre, Serge Reggiani
- *7/8 :* Corman et Tuskadu, Niagara **(15 places pour nos abonnés)**
- *8/8 :* Stéphane Kochoyan, Aldo Romano, Henri Texier, Claude Nougaro **(20 places pour nos abonnés)**
- *9/8 :* Pauline Ester, Michel Fugain **(15 places pour nos abonnés)**
- *10/8 :* Cora Vaucaire, Mouloudji
- *11/8 :* Johnny Hallyday

Pour obtenir les places

☎ 45.56.78.56 / 78.57
La condition pour profiter de nos offres ? Etre abonné. Simple, non ?

Pour connaître les programmes des festivals

- *Avignon-public-off ☎ 48.05.20.97*
- *Théâtre Le Forum ☎ 90.85.02.32*
- *Lille en Avignon ☎ 20.49.50.20*
- *Francofolies ☎ 46.50.55.77*
- *Jazz in Marciac ☎ 62.09.32.33*
- *Musiques métissées ☎ 70.05.00.16*
- *Festival des Escartons ☎ 92.21.13.19*
- *Paolo Conte ☎ 90.51.80.06*
- *Festival de Sauve ☎ 66.67.09.06*
- *Jazz à Mulhouse ☎ 89.45.63.95*

A NOS LECTEURS DE L'AISNE
Vous pouvez vous procurer notre numéro 100 auprès de votre fédération ☎ 23.23.53.86

Deux festivals, et... vive les vacances ! Le Club Vendredi vous souhaite de longues soirées jazzy. A très bientôt.

■ A l'affiche du Club ■

(voir "Vendredi" nos 106 à 108)

- *Francofolies La Rochelle, du 13 au 18 juillet*
- *Avignon off, du 9 juillet au 2 août*
- *Théâtre Le Forum, du 6 au 9 juillet*
- *"Lille en Avignon", caserne des pompiers, du 9 au 25 juillet*
- *Jazz in Marciac du 13 au 18 août*
- *Musiques métissées Montluçon, le 20 juillet*
- *Paolo Conte Orange, le 13 août*
- *Festival des Escartons Briançon, juillet-août*

OFFRE PROMO SUR LES ABONNEMENTS

Vous n'allez pas encore attendre 100 numéros pour décider de vous abonner ! Du 1er au 15 juillet : 250 F les 42 numéros + "Dessins inspirés par l'actualité" de Bellenger + le pin's "Vendredi" + l'accès à toutes les offres du Club + notre reconnaissance éternelle... Il faudrait être fou pour ne pas s'abonner, non ?



• JAZZ A MULHOUSE •

Du 30 août au 7 septembre



Il est temps de réserver vos places pour le dernier grand festival de la fin de l'été. Mulhouse, début septembre, nous offrira cette année encore une programmation internationale riche et variée, résolument tournée vers le jazz contemporain. Prière de ne pas s'abstenir.

- *30/8 :* Trio Pied de Poule, Hermeto Pascoal y Grupo
- *31/8 :* S. Kurman, E. Watson, J. Lindberg, Südpool
- *1/9 :* Opening, Czeslaw Gladbowski, H. Joe Sachse
- *2/9 :* Oregon, A. Theus, C. Zingaro, D. Lazro
- *3/9 :* Belgish Pianokwartet, J. Leandre, L. Francioli
- *4/9 :* Guggamusik, L. Clavis, New Jungle Orchestra
- *5/9 :* Trevor Watts, M. Westbrook Rossini, Sunny Murray
- *6/9 :* Bruning, Petrowsky, H. Bennink, E. Reijseger
- *7/9 :* Carlo Actis Dato, Okay Temiz, Bernard Lubat

Jazz à Mulhouse et "Vendredi "vous offrent 20 places pour les concerts Südpool (31/8) et Oregon (2/9)

• Toujours en commande au CLUB •

■ ***L'ALBUM DES 10 ANS*** **(20 F)**

■ ***10 ANS APRES*** **(119 F),** cassette du film de Serge Moati.

Règlement à l'ordre du PS

■... et, bien sûr, ***ENQUETE A L'INTERIEUR DU PS*** de Daniel Hubscher et Annie Philippe **(140 F).**

Règlement à l'ordre de "Vendredi".



C . L . U . B Vendredi

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi"
Service lecteurs
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

.....

.....

Adresse.....

.....

.....

Code postal.....

Ville.....

.....

❑ *1 -* *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F***
*(DOM-TOM - CEE : **400 F** autres pays : **600 F**)*

❑ *2 -* * Avec mon abonnement je commande :
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**
❑ "Le Feu et l'eau" : **350 F**
❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **450 F**

❑ *3 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
❑ "Le Feu et l'eau" : **130 F**
❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**
❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **200 F**
❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **250 F**

❑ *4 -* **Je veux recevoir la cassette "10 ans après" : 119 F**

Soit au total.....F

Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

Date *Signature*

***Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"**

DOSSIER

L'EUROPE AU TOURNANT

A la fin de l'année, la conclusion, entre les Douze, de nouveaux traités devrait resserrer l'union politique, économique et monétaire de la Communauté européenne fondée en 1957. La construction de l'Europe trouvera là un second souffle rendu nécessaire par les événements de l'Est et du monde. Combattue par une fraction de la classe politique française, à droite et à gauche, l'idée européenne s'impose désormais. Si des conceptions divergentes s'opposent encore et si des résistances se manifestent, le mouvement est irréversible. Les Douze sont condamnés à promouvoir des politiques communes (défense et sécurité, politique étrangère...) s'ils veulent peser demain sur l'avenir du monde.



Pour un observateur extérieur, l'Europe de 1991 doit offrir un spectacle un peu fou. Dans sa moitié ouest, douze Etats, rassemblés au sein de la Communauté européenne, essayent de franchir une étape décisive dans le dépassement d'antagonismes historiques et prétendent fonder entre eux une véritable union politique. Dans sa moitié est, au contraire, d'autres Etats, figés par plus de quarante ans de communisme totalitaire, vibrent de querelles internes ; des nationalismes que l'on croyait dépassés ressurgissent. Cas extrême, l'éclatement yougoslave débouche sur des affrontements armés et, qui sait, sur une véritable guerre. Ce qui ne veut pas dire qu'à l'Ouest, le sentiment qu'il faut défendre l'identité nationale ne soit pas vivace ; et qu'à l'Est, le sentiment qu'un morcellement exagéré serait rétrograde n'existe pas !

En fait, dans toute l'Europe, une unique question se pose : "Quel est le devenir de l'Etat-nation ? Représente-t-il le stade achevé de l'histoire ? Et, sinon, comment le dépasser ? Comprendre les déterminants qui guident les responsables politiques à l'Ouest et à l'Est est alors essentiel si l'on veut que l'Europe garde la maîtrise consciente de son avenir. A l'Ouest, c'est l'économie qui est sans doute devenue le déterminant essentiel. Pour des chefs d'Etat et de gouvernement lucides, il est chaque jour plus évident que les mutations technologiques enregistrées ces dernières décennies et les phénomènes d'internationalisation auxquelles elles conduisent rendent de plus en plus fictives les souverainetés nationales les plus orgueilleuses. Quel Etat européen peut aujourd'hui prétendre maîtriser à lui seul les technologies de l'informatique, de l'espace ou de la biologie ? Quelle défense restera dans ces conditions indépendante dans vingt ans ? Qui peut encore valablement prétendre que sa monnaie nationale peut jouer un rôle face au dollar ou au yen ? Et, en dernier recours, que restera-t-il de nos cultures lorsque, pour reprendre une image très forte de Jacques Delors, nos enfants n'auront plus à regarder que des dessins animés japonais sur des téléviseurs américains ?

Dossier préparé par Ghislaine Toutain



Alors que ces chefs d'Etat et de gouvernement se battent pour approfondir la Communauté européenne, le 1er janvier 1993, les frontières internes aux Douze vont être supprimées. Il faut, et c'est difficile, harmoniser des normes techniques : Conseil et Parlement européens s'y emploient. Il faut harmoniser la fiscalité sur tout ce qui pourra circuler : deux ans de travail conduisent à un rapprochement acceptable des taux de TVA. Il faut harmoniser les règles de sécurité ou d'immigration : on touche au cœur même des souverainetés nationales, mais on avance. Et, au 1er janvier 1993, le défi sera relevé ! Relevé, car il n'y a pas de choix : mettre en commun les éléments de souveraineté nationale qui ne peuvent plus être individuellement et efficacement exercés...ou disparaître.

Et ensuite, il faudra aller encore plus loin : instaurer une monnaie unique, définir une politique étrangère commune, voire une défense commune pour que, demain, des Nations Unies de plus en plus indispensables n'aient pas pour seul bras armé la puissance des Etats-Unis. Avancer ensemble pour continuer d'exister chacun : il n'y a pas d'autre choix.

A l'Est, c'est le culturel qui, au contraire, ressurgit comme déterminant. Après des décennies d'oppression communiste, que beaucoup en URSS ont vécu avant tout comme Russe ou en Yougoslavie comme Serbe, c'est le sentiment d'appartenance nationale qui permet de renouer avec son histoire. Et comment ne pas comprendre que retrouver ce fil de l'histoire est indispensable pour tous ceux qui veulent redevenir acteurs ? Alors, on se veut aujourd'hui Slovène ou Croate plutôt que Yougoslave, Balte ou Arménien plutôt que Soviétique. C'est naturel, mais quand on regarde la carte ou l'histoire, cela fait peur. Quels troubles peut engendrer le démembrement de l'URSS, reconnue aujourd'hui pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un empire colonial russe (mais il y aurait tant à dire aussi sur la complexité interne de la Russie elle-même !) ? Que peut-il se passer quand un Etat encore doté de plus de douze mille têtes nucléaires se disloque ? Peut-on, plus simplement, plus près de nous, imaginer qu'il existerait un Etat croate et un Etat serbe de pleine souveraineté, n'englobant chacun que des populations homogènes ? La carte de l'interpénétration de leurs frontières donne le tournis !

Le problème crucial de l'Etat-nation

L'Europe, à l'approche du XXIe siècle, se trouve confrontée au problème crucial de l'Etat-nation. Au XIXe et au début du XXe, la non-coïncidence des frontières des Etats et des nations a conduit à la multiplication des guerres et des massacres. Ne peut-on imaginer d'autres façons de faire vivre à la fois la profondeur des sentiments nationaux et la nécessité de gouvernements efficaces ?

Aux yeux de socialistes convaincus, la Communauté européenne a tous les défauts, ou presque. Elle est avant tout un marché ; elle est avant tout libérale. Elle est trop souvent, malgré sa puissance économique, sans volonté politique dès lors que les Etats-Unis la sermonnent. Elle est un centre de décision lointain, derrière lequel s'abritent les gouvernements de toute couleur dès lors que des décisions désagréables sont à prendre. Elle a tous ces défauts-là et bien d'autres encore.

Et pourtant, à sa manière, tâtonnante et parfois malhabile, la Communauté est sans doute la plus grande chance de l'Europe. Elle est le premier exemple historique de dépassement réussi du concept d'Etat-nation. Elle est à la mesure du développement des forces productives du XXIe siècle. Elle est la garantie de la paix entre ses membres par la disparition des frontières autres que culturelles. Elle est en même temps, si elle se limite aux mises en commun de souveraineté indispensables, la meilleure chance de sauvegarde à terme de nos identités nationales.

Elle est, de plus, l'espace de desserrement des contraintes qui peut permettre à ses citoyens qui le désirent de retrouver une maîtrise démocratique de l'avenir et d'orienter celui-ci vers une véritable solidarité interne et externe. Elle est non pas un modèle, le mot aujourd'hui fait peur, mais un exemple en devenir. Elle peut être, si elle renforce suffisamment sa dimension politique, le véritable germe d'une union à terme de toute l'Europe. Et aussi, pourquoi pas, un objet de considération pour le monde !

Gérard Fuchs
secrétaire national aux Affaires européennes et à la Sécurité

■ LA FIN DES FRONTIERES ■

Comment mieux symboliser l'unité d'un ensemble que par la circulation interne sans entrave ?

En 1993, toutes les frontières physiques aux échanges seront éliminées. Cela signifie la suppression de tous les contrôles de police et de douane aux frontières intérieures de la CEE.
Déjà, des mesures concrètes ont simplifié les formalités pour les ressortissants de la CEE : la plupart des ports et des aéroports réservent des couloirs spéciaux aux citoyens des Douze. Un passeport européen existe depuis 1985. Les panneaux "douane" sont progressivement remplacés par des modèles carrés, représentant le drapeau européen et indiquant, au centre, le nom du pays dans lequel on entre.
En juin 1990, la France, l'Allemagne et les pays du Benelux ont signé une convention, ratifiée en juin 1991 en France, qui supprime les contrôles aux frontières entre les cinq pays. Elle entrera en vigueur à la fin de l'année (l'Italie s'y est associée en novembre 1990). Les contrôles aux frontières de cet ensemble seront, eux, renforcés (immigration, droit d'asile, système informatisé pour les personnes recherchées).

■ ETUDIER ET SE FORMER EN EUROPE ■

La Communauté européenne compte 50 millions de jeunes de 16 à 25 ans. Plusieurs programmes sont à leur disposition s'ils veulent faire leurs études et se former dans un autre pays européen que le leur et acquérir, notamment par la langue, une connaissance concrète de la vie du ou des pays choisis.

• Erasmus, ou les échanges universitaires.
Ce programme connaît un vif succès depuis sa création en 1987. Doté d'un budget de 192 millions d'écus pour 1990-1993, il organise des échanges d'étudiants et la coopération entre universités. Un système européen d'unités capitalisables reconnu par tous les Etats membres est créé. Des bourses d'un montant d'environ 35.000 F sont octroyées par étudiant et par an.
Contact : CNOUS, 6-8 rue Jean-Calvin, 75005 Paris. ☎ 47.07.61.70
Tempus : *même type d'action qu'Erasmus, mais à destination des pays de l'Est.*

• Comett, ou la coopération entreprises-universités.
Lancé dans le cadre d'Erasmus, le programme Comett, doté, pour 1990-1994, d'un budget de 200 millions d'écus (1,4 million F) organise la coopération entre l'industrie et l'Université en matière de formation initiale et continue aux nouvelles technologies (stages d'étudiants en entreprise et de professionnels dans des universités étrangères). Des bourses sont également octroyées.
Centre d'information Comett. 45, av. d'Iéna, 75116 Paris. ☎ 47.23.01.11

• Petra, ou le passage des jeunes à la vie active.
Doté d'un budget, pour 1992-1994, de 177 millions d'écus, il offre à des jeunes travailleurs ou chômeurs la possibilité d'une formation professionnelle de deux ans à l'étranger.

• Lingua, ou l'apprentissage des langues étrangères.
Ce programme permet la formation de jeunes aux neuf langues de la CEE. Il assure la formation continue des enseignants et des formateurs en langues étrangères et l'apprentissage des langues à l'Université et dans le monde économique (séjours, échanges de lycéens...).

• Jeunesse pour l'Europe, ou les échanges extra-scolaires.
Depuis 1988, ce programme permet à des jeunes de 15 à 25 ans, de toutes les régions d'Europe, de se rencontrer dans la Communauté, soit en les accueillant, soit en leur rendant visite.
Support : le mouvement associatif.
Aucun de ces projets n'est financé à 100% par la CEE. Tous fonctionnent uniquement dans le cadre de projets interétablissements.

POUR QUE L'EUROPE SOCIALE VOIE LE JOUR

Alors que la construction européenne économique et monétaire s'accélère, ce qu'il est convenu d'appeler "l'Europe sociale" est à la traîne. Chacun en convient. Malgré l'affirmation, dans le traité de Rome, de la nécessité de la cohésion sociale de l'Europe à naître et les dispositions nouvelles de l'Acte unique entrées en vigueur le 1er juillet 1987.



C'est François Mitterrand qui en a relancé l'exigence, en 1981, en avançant le concept "d'espace social européen" comprenant la CEE comme un lieu de haute protection sociale et de droits accrus des travailleurs.

Jacques Delors, lui, à son arrivée à la présidence de la Commission, en 1985, a remis le métier sur le chantier, malgré les obstacles mis par la Grande-Bretagne et le Danemark, pour des raisons contradictoires, d'ailleurs, à sa réalisation.

A Val-Duchesse, notamment, le dialogue qui s'est instauré entre la Commission, la Confédération européenne des syndicats (CES) et l'UNICE (Patronat), a cependant rapidement tourné court.

En fait, la Communauté s'est construite à partir d'une approche économique, que le mode de décision, le plus souvent à la majorité, a contribué à favoriser. L'approche sociale est passée au second plan, d'autant que, dans ce domaine, l'unanimité du Conseil est requise (à l'exception de la sécurité et de la santé des travailleurs).

Aujourd'hui, force est de constater que la traduction concrète, en textes législatifs contraignants, des objectifs de la Charte des droits sociaux fondamentaux (1), adoptée en 1990 à Strasbourg, sous la présidence française, est pour l'instant au point mort. De même, risquent de ne pas être adoptés dans l'immédiat des textes importants, portant sur l'aménagement du temps de travail, le congé parental ou encore le statut de la société européenne.

Un pas a été cependant franchi à Luxembourg, fin juin, puisque l'introduction du vote à la majorité semble acquise pour la politique sociale, concernant notamment les conditions de vie et de travail et l'information et la consultation des travailleurs.

Pour le reste, les dispositions sociales applicables se trouvent dans les articles du traité de Rome et de l'Acte unique. Elles concernent la libre circulation des travailleurs, la mise en place du Fonds social européen (FSE), le rapprochement (par le haut) des législations après la suppression des frontières, l'encouragement au dialogue entre partenaires sociaux européens.

Bref, un grand champ d'actions reste ouvert pour qu'une véritable "Europe sociale" voie le jour. Elle constitue un objectif impératif pour le gouvernement français et le Parti socialiste qui demande d'ailleurs, pour la politique sociale comme pour les autres politiques communes, le respect du principe de subsidiarité : la Communauté ne doit harmoniser que ce qui est indispensable. ■

(1) La Charte comprend douze chapitres et un engagement de mise en œuvre :

- *Droit à la libre circulation*
- *Emploi et rémunération*
- *Amélioration des conditions de vie et de travail*
- *Droit à la protection sociale*
- *Droit à la liberté d'association et à la négociation collective*
- *Droit à la formation professionnelle*
- *Egalité de traitement hommes-femmes*
- *Droit à l'information*
- *Consultation et participation des travailleurs*
- *Droit à la protection de la santé*
- *Sécurité dans le milieu du travail*
- *Protection des enfants, des adolescents, des personnes âgées, des handicapés.*

L'engagement de mise en œuvre encourage les partenaires sociaux à conclure des conventions nationales, régionales, sectorielles ou d'entreprise.

■ LE PARLEMENT EUROPEEN TRAVAILLE VITE ET BIEN ■



Marie-Claude Vayssade, députée européenne de longue date, décrit l'action du Parlement européen.

Le Parlement européen mène, depuis plusieurs années, une réflexion approfondie dans le domaine institutionnel, puisqu'il est au cœur de la question de la démocratisation des institutions. La conférence, en novembre 1990, à Rome, entre les parlements nationaux et le Parlement européen, a permis une initiative intéressante sur la place respective des pouvoirs parlementaires.

La réalisation de l'Europe sociale fait l'objet de propositions importantes. Face à la lenteur du Conseil des ministres, les parlementaires souhaitent, dans leur grande majorité, avancer vite. Ils effectuent un travail sérieux et sont irrités, quelquefois, des retards pris dans ce domaine, pourtant essentiel, de la construction européenne. Enfin, nous avons contribué, je crois, à promouvoir l'idée de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Communauté. Le Parlement européen est l'un des rares à disposer d'une instance permanente sur les droits de la femme. A plusieurs reprises, elle a incité la commission à se saisir de cette question. Nous allons d'ailleurs prochainement débattre du troisième programme d'action pour les femmes.

Au total, un travail législatif énorme, dont les Français n'ont pas toujours conscience, ni connaissance. Sa transposition dans le droit interne représente, elle aussi, une lourde tâche, mais elle s'impose. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer l'information en amont et la coopération entre les parlements nationaux et le Parlement européen. Nous avons progressé dans cette voie en France, il faut poursuivre l'effort car, ne l'oublions pas, les directives européennes priment, désormais, le droit interne.

YOUGOSLAVIE

la confédération comme solution ?

Entretien avec Ivan Djuric, professeur à la faculté de philosophie de Belgrade, membre de l'Union des forces de réforme (centre gauche), le parti du Premier ministre Ante Marcovic, partisan du renouvellement de l'idée yougoslave sur une base démocratique.



Quelle issue à la crise actuelle ?
Ivan Djuric. Pour moi, la solution optimiste à cette grave crise est la constitution d'une confédération -on peut l'appeler "ligue" ou "alliance"- de républiques souveraines.
Elle permettrait d'apporter une réponse à la question cruciale des droits des peuples, des minorités, qui sont d'ailleurs reconnus dans la Constitution yougoslave. Il faut accorder à la Croatie, à la Serbie, à la Slovénie, comme aux nationalités ne disposant pas d'une république propre (Albanais, Hongrois, musulmans...) l'autonomie qu'ils souhaitent. Cette idée de confédération est fragile, sa réalisation dans le temps incertaine, mais c'est la seule voie possible. La décomposition de l'espace yougoslave serait catastrophique pour la paix en Europe.

Le maintien d'une Yougoslavie sans la Slovénie est-il envisageable ?
Non. Le départ de la Slovénie précipiterait l'éclatement. Les Croates accepteraient mal de cohabiter avec les Serbes. Sans parler des Albanais. L'absence d'homogénéité ethnique dans les diverses républiques, à l'exception de la Slovénie, rend très improbable un démantèlement pacifique de la Yougoslavie.

Y a-t-il dans les républiques des forces politiques prêtes à négocier ?
Les partis politiques au pouvoir dans les républiques yougoslaves affirment leur légitimité par l'exacerbation des nationalismes. Seuls, à l'intérieur de l'espace yougoslave, les partis d'opposition aux pouvoirs en place, peuvent servir d'intermédiaire entre les parties prenantes. Il faut les encourager à établir le dialogue.

L'armée est-elle en mesure de prendre le pouvoir ?
Je ne crois pas. L'armée fédérale apparaît plus comme le défenseur d'une idéologie que de l'Etat. Bien que composée majoritairement de Serbes, elle a été confrontée, en mars dernier, à Belgrade, à des manifestants serbes. Même en cas d'émeute sociale, elle ne se comporterait pas de façon totalitaire. Paradoxalement, je pense que les émeutes sociales conduisent à une démocratisation du régime plus qu'à un coup d'Etat militaire.

L'accord de principe réalisé par la troïka européenne peut-il prévenir désormais toute guerre civile ?
L'action internationale, notamment européenne, était la seule possible dans l'immédiat. La Communauté européenne joue son union politique sur sa capacité à répondre à la crise yougoslave. Il faut rendre hommage à l'attitude constructive de la France et de François Mitterrand, due à une vision claire des menaces que l'éclatement de la Yougoslavie ferait courir à l'Europe. A mon sens, l'Allemagne, en donnant le sentiment de soutenir les républiques sécessionnistes, ne privilégie pas les intérêts de la CEE. Quant aux Américains, ils ont tiré les leçons de l'échec de la Communauté européenne dans la guerre du Golfe et déploient leur projet propre pour l'Europe.
Si le gouvernement fédéral yougoslave doit changer, et avancer vers la démocratie, l'Europe, elle, ne doit pas, pour autant, favoriser l'éclatement.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

le vrai visage des islamistes

L'Algérie a célébré dans la discrétion le 29e anniversaire de l'indépendance. Le pays est encore hébété par la succession des coups de théâtre qui le secouent depuis plus d'un mois.



▲ *La place est nette maintenant pour la poursuite de la démocratisation et le redémarrage de l'économie.*

Apparemment, le désordre a pris fin. Le président Chadli tient la barre, son nouveau premier ministre, Sid Ahmed Ghozali, investi depuis peu par l'Assemblée, a mis son équipe au travail, la vie normale de l'été algérien reprend son cours.
Mais le feu couve toujours sous la cendre. Avant tout parce que les difficultés structurelles qui minent l'économie et la société algériennes sont plus présentes que jamais : la dette extérieure pèse très lourd et freine les importations. La communauté internationale, l'Europe et la France semblent pourtant prendre, enfin, timidement conscience de l'intérêt collectif qu'elles ont à desserrer le nœud coulant qui menace l'Algérie d'asphyxie. Tout se jouera aussi sur la confiance que les Algériens retrouveront en eux-mêmes et en leur avenir. Il suffit de voir les trésors d'intelligence et de ténacité que déploient, en France, les entrepreneurs d'origine algérienne, pour se dire qu'il faudrait peu de chose pour que, là-bas aussi, des entreprises puissent réussir, et créer des emplois. C'est là le point crucial pour la jeunesse d'Algérie, si avide de retrouver sa dignité.
Malgré ses ressources humaines et matérielles considérables et les progrès accomplis depuis l'indépendance, l'Algérie se retrouve aujourd'hui au creux de la vague. S'il en est ainsi, c'est que le pouvoir, jusqu'en 1988, n'a jamais toléré de contestation et n'a donc connu aucune sanction des erreurs commises. C'est la vertu essentielle de la démocratie.
C'est ce qu'ont su comprendre les actuels dirigeants de l'Algérie qui tiennent le

LA NOUVELLE HISPANIDAD

visa pour un rêve ressuscité

A Guadalajara, le 18 juillet, ils seront tous là. C'est une première. Le roi d'Espagne, Fidel Castro, Mario Soares, Felipe Gonzalez et tous les autres, vont célébrer la première réunion au sommet des présidents et chefs d'Etat ibéro-américains.

L'Institut culturel Cabanas, siège de l'événement, va renvoyer l'écho d'accolades, d'abrazos, chaleureux. Guadalajara est une fête, un classique de la chanson "ranchera". Mais, titre pour titre, "Visa pour un rêve", du Dominicain Juan Luis Guerra, correspond mieux à la situation. Guadalajara est en effet une avant-première et un pari. Avec cette rencontre "l'Amérique ibérique" doit avancer "vers le troisième millénaire". Le titre est ronflant d'ambitions, loin d'être concrétisées. Tel l'enjeu. Un an avant l'exposition universelle qui, à Séville, va commémorer le cinquième centenaire du voyage de Christophe Colomb, le cinquième centenaire de la rencontre entre deux mondes. Il y a donc une obligation de résultat. La sélection pour le tour suivant, celui de l'opinion internationale, est à ce prix. Or, rien n'est acquis. L'histoire a laissé un passif. Les anciennes colonies rechignent parfois à célébrer les débuts de l'expansion espagnole. Les communautés indiennes réveillent les souvenirs douloureux de la "légende noire". Les uns et les autres ont le plus souvent vécu dos à dos depuis les indépendances. "Aux Amériques", le droit et la culture sont d'inspiration française, l'économie est sous influence nord-américaine.

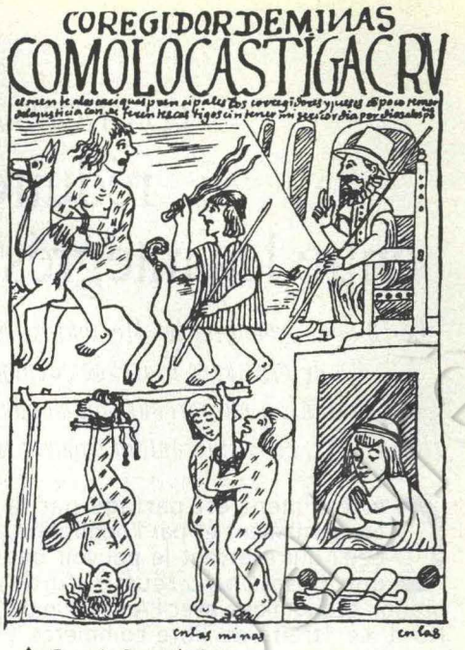

▲ *Guamán Poma de Ayala : comment le Corregidor des mines punit cruellement les caciques principaux (Conquête espagnole).*

LA MADELEINE

Il y a pourtant l'histoire, la langue et la religion, les références communes à la France et aux Etats-Unis. Guadalajara a un côté fête de famille. Tous vont croquer ensemble la madeleine refoulée. Le cœur des villes, rythmé par la même grand'place bordée de palais baroques, bat à l'unisson. Les livres, la chanson, les images, les matadors, vont et viennent d'une rive à l'autre et, avec eux, les idées et la foi, une vision du monde. Sur une émotion commune, ils ont pensé un futur partagé. Les réalités économiques les opposent. Sous le regard vigilant des Etats-Unis et du Canada. En face, en Europe, Espagne et Portugal s'insèrent davantage dans la Communauté. Mais, pour équilibrer le voisinage des Etats-Unis ou crever le cul-de-sac européen, ils cherchaient une ouverture. 1992 leur a donné l'idée de faire ensemble quelques madeleines. Alfredo del Mazo, le "Sherpa" mexicain, a trouvé la "solucion". Tous revendiquaient la paternité du projet, l'accueil du premier sommet. Le pays aztèque a gagné cette année le gros lot. La prochaine fois, en 1992, ce sera le tour de l'Espagne. Le Brésil et le Portugal devraient suivre en 1993 et 1994. Rien n'est encore joué. Il y a des mécontents. Haïti, ancienne terre française, n'a pas été invité. Porto-Rico, Etat associé aux Etats-Unis, n'aura droit qu'à un strapontin. Pourtant, il y a quelques semaines, le Sénat portoricain a voté une loi faisant de l'espagnol la seule langue officielle. Le pont souhaité par les "vieux pays" et "le nouveau monde" ibéro-américain n'est pas encore construit. Tout est à faire, ou presque. Mais, à Guadalajara, les ingrédients du succès sont en place. Espagne et Portugal se veulent les porte-parole des Latino-Américains en Europe. Ils vont avoir l'occasion d'en débattre et de préciser leurs intentions. Les Ibéro-Américains vont réfléchir à la portée de leur coopération et de leur intégration économique, en présence de Felipe Gonzalez et de Mario Soares. L'Unesco, la Cepal, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, la Banque interaméricaine de développement, doivent contribuer à l'ouvrage. Alors, rendez-vous en 1992, "visa pour un rêve".

Jean-Jacques Kourliandsky

---

cap, depuis deux ans, sur la démocratisation du pays. Mais l'accroissement des difficultés, révélé chaque jour par la liberté de l'information, rend aujourd'hui intolérable à beaucoup d'Algériens ce qu'ils supportaient hier en silence. Cette désillusion et ce désespoir, aggravés par les soubresauts du monde arabe et musulman et les attitudes méprisantes qu'ils inspirent à "l'Occident", tous ces ingrédients constituent le terreau sur lequel prospèrent les islamistes.

Il en est de même à travers tout le Maghreb. Mais le fait qu'en Algérie les islamistes aient pu s'exprimer et même exercer le pouvoir local a permis de montrer leur vrai visage, intolérant et liberticide. Perdant l'espoir d'arriver au pouvoir par les urnes, ils ont déclenché une stratégie insurrectionnelle qui a conduit à l'état de siège, puis à la décapitation et à la destruction systématique de leur appareil politique par l'armée.

La place est nette maintenant pour la poursuite de la démocratisation et le redémarrage de l'économie. Si le pays progresse rapidement dans ces deux directions fondamentales, la base populaire dont continuent à bénéficier les islamistes se videra d'elle-même. S'il n'en est pas ainsi, alors, rien de pourra plus arrêter la vague obscurantiste.

Georges Morin

■ DIALOGUE FRANCO-TUNISIEN ■

Ni les charters, ni les frontières barricadées ne résoudront les questions liées à l'intégration des populations d'origine maghrébine dans les pays d'accueil. Tel est le message délivré à Tunis par les autorités tunisiennes aussi bien à François Mitterrand, au cours de sa visite éclair à Tunis, le jeudi 11 juillet, qu'à la délégation du Parti socialiste français. Les déclarations intempestives dans ce sens, comme l'utopie d'une Europe perméable aux seuls immigrés acceptés, ont plutôt tendance à troubler un dialogue toujours délicat. Dialogue déjà entaché par ce que les dirigeants du Parti socialiste tunisien (RCD : Rassemblement constitutionnel démocratique), majoritaire, considèrent être une mauvaise appréhension de la réalité intégriste dans leur pays par les Occidentaux.

Le système des vases communicants est inévitable. Sans parler de racisme, il y a des signes d'intolérance et des mots -tels "seuil de tolérance"- qui sont mal reçus ici. Le reproche est non dit : "C'est comme si, par le biais d'un "haro sur les immigrés", la France cherchait à régler des questions économiques et sociales pas forcément issues de l'immigration."

On sait que le meilleur moyen de traiter, à la source, les mouvements migratoires, passe par l'aide au développement du tiers monde. Or, la coopération euro-maghrébine tâtonne. Le dialogue entre les "5+4" (les 5 pays du Grand Maghreb : Mauritanie, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et les quatre pays européens du Sud : Italie, Espagne, Portugal, France) pourrait connaître un début d'institutionnalisation, à l'automne, par une rencontre au sommet des ministres des Affaires étrangères.

Maryline Trassard

ELECTIONS AU MEXIQUE

réduire l'écart entre les intégrés et les "olvidados"

Le 18 août prochain, les Mexicains iront aux urnes pour élire les gouverneurs de plusieurs Etats, des députés, et une partie des sénateurs. Ces élections, à mi-parcours du mandat du président Carlos Salinas de Gortari, élu en 1988, constitueront un moment important dans la vie politique de ce pays.

Ce sentiment est partagé par le gouvernement et par l'opposition. Ceux qui exercent le pouvoir ont une obsession : réussir l'intégration économique avec l'Amérique du Nord. Le "traité de libre commerce", actuellement en discussion avec les Etats-Unis et le Canada, est le grand projet du président, partagé désormais par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir depuis plusieurs décennies.



▲ *La population vit quotidiennement les conséquences d'une situation de misère.*

"Transformer le capitalisme mexicain, le rendre compétitif et moins spéculatif, l'adapter aux nouvelles contraintes de l'économie mondiale", voilà le programme du président. Pour parvenir à ses fins, celui-ci a dû violenter quelque peu les caciques du PRI et démanteler un Etat clientéliste et peu efficace. Les réussites sont : une inflation maîtrisée, des privatisations en cascade, les bonnes notes décernées par le FMI et par la Banque mondiale et -surtout- la volonté partagée avec George Bush de négocier les bases du "marché commun nord-américain".

Le coût social de la "modernisation" n'effraie pas le pouvoir, et pourtant... La société mexicaine apparaît plus que jamais comme une société duale. La barrière ne passe pas seulement entre pauvres et riches, mais, surtout, entre ceux qui s'intègrent, d'une façon ou d'une autre, au système et ceux, nombreux, les plus nombreux, qui restent en marge, à l'écart de toute perspective d'amélioration sociale. Le développement de l'économie informelle semble, pour l'instant, réduire la distance qui sépare les "intégrés" des "olvidados". La cure d'austérité devient une véritable purge économique et sociale. Les droits de l'homme sont malmenés.

Une explosion sociale ? Le risque existe. La réponse du président et du PRI passe par une accélération du mouvement de dérégulation et d'intégration au marché nord-américain. C'est la grande illusion de Salinas de Gortari : noyer les difficultés et les handicaps du Mexique actuel dans une fuite effrénée vers le Nord riche et puissant.

BATAILLE DES URNES LE 18 AOUT

Pour l'opposition de gauche, peu de doutes : Salinas de Gortari prépare la soumission de la nation mexicaine. Cette situation n'est pas satisfaisante et certains souhaiteraient trouver ailleurs, en Europe par exemple, un contrepoids à l'omniprésence américaine.

Point fort pour le gouvernement : l'opposition, de gauche ou de droite, n'a pas de programme économique crédible. Point faible : la population se soucie peu des débats économiques, elle vit quotidiennement les conséquences d'une situation de misère.

Les élections vont donc se jouer sur le terrain politique. Un enjeu : la démocratisation du pays et le passage d'un système, écrasé par le puissant PRI, à un autre, plus ouvert, avec une possibilité réelle d'alternance politique.

Pour Salinas de Gortari, la marge est étroite : sans réelle démocratisation, son pays ne peut accepter de nouveaux sacrifices sociaux et économiques. Une fraude électorale ne pourrait, en outre, que nuire à son crédit. Son parti, le PRI, conserve une machine électorale redoutable, il est loin de s'avouer vaincu et il n'est pas sûr que tous ses dirigeants soient prêts à perdre ou partager le pouvoir. A gauche, le PRD est à la recherche de son identité. Son principal atout est son leader, le charismatique Cuauhtemoc Cardenas, transfuge du PRI, qui a remporté 31% des voix aux élections présidentielles.

A droite, le Parti d'action nationale (PAN, 17% en 1988), puissant dans les Etats du Nord, ne pourra pas combler l'écart qui le sépare du PRD. Une belle bataille électorale en perspective, le 18 août prochain.

Carlos Ferrari-Lopez

■ PIERRE GUIDONI ■
AMBASSADEUR DE FRANCE EN ARGENTINE

Pierre Guidoni vient d'être nommé ambassadeur de France à Buenos Aires. Une fonction qu'il connaît bien, puisqu'il l'a exercée, entre 1983 et 1985, à Madrid. Elle le contraint à quitter le secrétariat national du PS aux relations internationales, qu'il dirige depuis le congrès de Rennes.

Qu'il reçoive nos félicitations pour sa nomination et nos remerciements pour sa collaboration et celle de son équipe, précieuse et régulière, à la rubrique internationale de "Vendredi".

C'est Gérard Fuchs qui prend en charge le secrétariat national du PS aux Relations internationales.

G.T.

BREF... EN BREF... EN

■ **Plusieurs centaines de milliers de manifestants et grévistes malgaches ont défilé à Antananarivo, à l'appel du Comité des forces vives. Ils réclament le départ du président Ratsiraka.**

■ Dans le sud de la Colombie, un des principaux sites pétroliers a été détruit par la guérilla. C'est l'un des plus graves attentats de ces dernières années. La production de pétrole brut est paralysée pour une période indéterminée.

■ **Le Congrès national africain (ANC) s'est prononcé pour une levée en trois étapes des sanctions internationales contre l'Afrique du Sud.**

■ L'armée irakienne aurait tenté à trois reprises, depuis sa défaite de février, de renverser Saddam Hussein. Dix-huit généraux et officiers supérieurs auraient été exécutés en juin pour avoir conspiré contre le régime. Par ailleurs, un médecin militaire français a déclaré avoir soigné, après le cessez-le-feu, des civils irakiens brûlés par l'épandage d'acide sulfurique ordonné par Saddam Hussein sur sa population.

■ **L'Irak a enfin remis aux experts de l'ONU la liste de ses équipements nucléaires et a reconnu mener des recherches pour enrichir l'uranium, alors que se met en place une troisième mission chargée de détruire les matériels nucléaires existants.**

■ Les négociations entre les Kurdes et Bagdad achoppent toujours sur la délimitation de la zone autonome kurde et le partage des tâches de sécurité.

■ **Gilles Martinet, ambassadeur de France, vient de remettre à la direction du PS un rapport sur la crise mondiale du communisme et ses conséquences sur le PCF et, par suite, sur les perspectives d'un rassemblement de la gauche.**

■ Le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Bessmertnykh, s'est rendu à Washington pour accélérer les négociations sur la conclusion d'un traité sur la limitation des armements stratégiques (START).

■ **Le sommet des 7 pays les plus industrialisés se tiendra à Londres du 14 au 16 juillet. A Paris, l'hostilité des Etats-Unis face à la construction européenne, et notamment à un pôle de défense européenne, est de plus en plus ressentie.**

la forêt, les hommes, la nature et le feu

54.000 hectares de forêt ont brûlé l'été dernier. Une superficie équivalente à cinq fois celle de la ville de Paris. Un chiffre énorme. 20% seulement seront reboisés.

Il est passé presque inaperçu et, pourtant, il est significatif : un décret paru au Journal Officiel du 29 mars 1991 prévoit dorénavant que, pour les forêts et les bois ayant été ravagés par un incendie depuis moins de quinze ans, l'autorisation de défrichement sera donnée, non plus par le préfet du département, mais par le ministre de l'Agriculture.

Souveraines en matière d'occupation des sols, les collectivités locales se voient ainsi aujourd'hui déposséder d'une partie de leurs prérogatives. Un retour à la centralisation ? Pas vraiment. Par cette mesure, l'Etat souhaite mieux coordonner la lutte contre les incendies de forêt et préserver le patrimoine forestier du pays. Une règlementation rendue nécessaire par l'éparpillement actuel des centres de décision et par la légèreté de certains élus locaux, qui n'hésitent pas à renouveler des permis de construire à proximité de forêts où le risque d'incendie est élevé, voire qui profitent des hectares ravagés pour étendre les zones constructibles de leur commune. Il est toujours tentant pour un élu local ou un propriétaire forestier de construire une nouvelle zone résidentielle sur les cendres des pinèdes. De là à en conclure que les intérêts des uns pourraient guider les allumettes des autres, il y a un sentier à ne pas franchir. De fait, aucune corrélation n'a pû être établie entre les incendies de forêt et les opérations immobilières : une mission d'enquête du ministère de l'Agriculture est rentrée bredouille l'année dernière. Les promoteurs ne sont donc pas des incendiaires et, souvent, les permis de construire concernant des zones boisées sont donnés avant les incendies. Dans le Var, par exemple, où la forêt représente près de 70% de la superficie du département, la pression démographique suffit à elle seule à justifier les défrichements. Néanmoins, en reconcentrant à Paris les autorisations administratives, l'Etat semble dire qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Il reste méfiant.



REGENERATION NATURELLE

Quand elles ne deviennent pas constructibles, les forêts brûlées sont parfois reconstituées. Parfois seulement : sur 30.000 hectares dévastés, en moyenne annuelle, par le feu, seulement 6.000 sont reboisés. Soit 20%. La faiblesse de cette proportion s'explique en grande partie par le coût de ces opérations. Celui-ci varie de 6.000 à 30.000 F par hectare, en fonction du site et des essences replantées. Le Fonds forestier national et des contrats de plan entre l'Etat et les régions cherchent à favoriser ce repeuplement des forêts. Les critères retenus pour sélectionner les zones qui sont soumises à reboisement sont de deux ordres : économique d'abord -le rendement potentiel de la future forêt est alors pris en compte- écologique et paysager enfin -les sites classés, les rares corniches encore boisées du bord de mer sont ainsi prioritaires.

Ni bétonnés, ni reboisés, les hectares restants, c'est-à-dire la plus grande partie des zones incendiées, sont laissés à eux-mêmes. La nature se débrouille seule. Et souvent, elle le fait bien. Elle a une capacité de régénération suffisamment forte pour reconstituer, au fil des ans, un paysage forestier. L'homme peut tout au mieux lui donner un petit coup de main pour éviter, par des aménagements de sol, que l'érosion ne soit trop forte et empêche tout développement végétal. Après tout, les feux de forêt ne sont pas des catastrophes écologiques. Les paysans d'autrefois le savaient, qui déclenchaient eux-mêmes des feux pour régénérer le sol. Mais eux, il est vrai, savaient les contrôler.

Philippe Navarro

BREF... EN BREF... EN

■ **"La culture a la cote" :**
cinéma, théâtre, patrimoine, lecture, musique envahissent les plages cet été,
du 1er juillet au 15 septembre,
grâce à la troisième édition de l'opération "Les arts au soleil",
lancée par le ministère de la Culture.
☎ 40.15.73.00

■ Un DESS du développement local et des politiques urbaines sera mis en place en octobre 1991, par l'université d'Aix-Marseille-II et le collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée.

■ **A Brest, c'est festival toutes les semaines.**
La fièvre monte de 18 h à 3 h du matin,
tous les jeudis, du 27 juin au 15 septembre,
autour de spectacles de rue
et autres animations gratuites, près du port.
☎ 98.44.51.58

■ Quels festivals et expositions, à travers la France, cet été ?
Pour tout savoir, un guide, édité par le ministère de la Culture, donne des informations sur plus de 400 festivals et 1.000 expositions, groupés par région et par département.
Vente en kiosque et en maison de la presse. (405 pages, 60 F).

■ **Le Comité d'action touristique (CAT)**
de la baie du Mont-Saint-Michel
et du pays de Saint-Malo est né.
Objectif, pour les six communes partenaires (Mont-Saint-Michel, Saint-Malo, Avranches, Dinan, Fougères, Granville) :
que les touristes visitant le Mont-Saint-Michel s'attardent davantage dans les environs.
☎ 99.40.21.31

■ Etapes sportives sur les autoroutes du Sud de la France :
sur 16 grandes aires de service d'autoroute, du 29 juin au 1er septembre, initiations et démonstrations sportives, animations de sécurité routière et expositions permettront aux saturés du macadam de faire une halte régénératrice.
Informations le long du réseau autoroutier du Sud.

■ **La population des communes rurales, qui connaît une évolution toujours positive -taux de croissance de 0,8 (1,07 en 1982)-, marque le pas.**
L'écart avec la croissance urbaine se comble relativement (0,39, contre 0,22), remarque la DATAR,
analysant les résultats du recensement de 1990.

■ Soutenir les actions innovantes de diversification des activités en milieu rural : c'est l'objectif d'un nouveau programme -"Leader"- lancé par la Communauté européenne, doté de 400 M d'écus et qui doit être réalisé d'ici à 1993.

■ **Comment gérer les déchets industriels ?**
Michel Destot, député de l'Isère, propose, dans un rapport parlementaire, de "confier de nouvelles responsabilités aux régions, d'assurer une juste rémunération aux communes accueillant des décharges, de construire une véritable filière industrielle propre."
Il estime que, pour régler la question des points noirs de pollution industrielle (qu'il évalue à 500), "il faut une centaine de millions de F."

fichiers et liberté

Il existe plus de 200.000 fichiers informatisés. Nos noms y figurent des centaines de fois. La Commission nationale de l'informatique et des libertés peut vous aider à défendre vos droits.

La loi du 6 juillet 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés est destinée à protéger l'individu contre un emploi abusif des fichiers manuels ou informatisés. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est informée de toutes les créations de fichiers nominatifs informatisés et dispose de pouvoirs lui permettant de s'assurer qu'ils ne portent pas atteinte aux libertés. Elle est présidée par Jacques Fauvet et est composée de hauts magistrats et de personnalités qualifiées. La CNIL peut vous aider à savoir si vous figurez dans certains fichiers. Vous pouvez y consulter une liste qui précise, pour chaque fichier, le service auprès duquel s'exerce directement le droit d'accès.

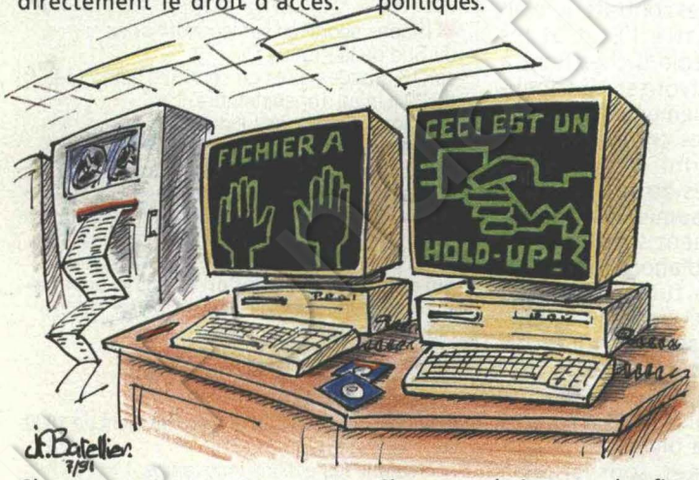

Chaque personne peut connaître les informations la concernant et consulter sa fiche. Pour cela, il faut s'adresser à l'organisme :
• soit se rendre sur place muni d'une pièce d'identité et demander à consulter sa fiche ;
• soit écrire en joignant la photocopie d'une pièce d'identité.
Vous pouvez également faire modifier les informations vous concernant si elles sont fausses. La loi dit que "s'il ne peut prouver qu'il a raison, le responsable du fichier doit procéder aux corrections et communiquer un rectificatif aux personnes concernées." La délivrance d'une copie de fiche coûte en moyenne 20 F dans le secteur public, 30 F dans le privé.

Accès indirect
Dans deux cas seulement, le droit d'accès est indirect :
• informations à caractère médical, vous devez demander à un médecin de votre choix d'être votre intermédiaire ;
• informations relatives à la gendarmerie, à la police ou aux renseignements généraux, vous devez vous adresser à la CNIL, qui fera les démarches à votre place.
A noter : il est interdit, sauf accord écrit de votre part, de collecter des renseignements concernant vos origines raciales, vos appartenances syndicales, vos opinions religieuses, philosophiques et politiques.

Si vous souhaitez ne plus figurer dans les fichiers de courrier publicitaire, faites une demande écrite à :
• l'Union de la publicité directe, 60 rue La Boétie, 75008 Paris (pour les entreprises de vente par correspondance) ;
• l'Association de liaison et d'études postales pour la presse, 67 avenue de Wagram, 75017 Paris (pour les organismes de presse).

Rapport d'activité 1990
Le 11e rapport d'activité de la CNIL (1) montre qu'en un an, les saisines (plaintes, demandes de conseil, demandes d'accès indirect) de la Commission ont progressé de plus de 50% (1.337 en 1989, 2.042 en 1990). Pour 1990, la Commission a enregistré 16.482 nouveaux dossiers (240.102 au 31/12). Elle a effectué une soixantaine de contrôles auprès des administrations et entreprises privées. La CNIL constate que certains fichiers sont détournés de leur finalité initiale pour faire l'objet d'une utilisation commerciale ou politique (par exemple, le Crédit lyonnais a utilisé le fichier de la Fédération française de judo pour envoyer des messages publicitaires aux enfants). En outre, certains questionnaires de recrutement comportent des informations qui portent atteinte à la vie privée (par exemple, la Caisse de la mutualité sociale agricole du Finistère demande la profession des beaux-parents et pose la question : "Avez-vous des décorations civiles ?").
Pour lutter contre ces détournements, la Commission peut adresser des avertissements. Autre motif d'inquiètude pour la CNIL : la multiplication des fichiers sur les impayés. Mal contrôlés, ils constituent un risque pour la vie privée. La CNIL devrait prochainement donner son avis sur le projet de décrets relatifs à l'informatisation des fichers des RG. Enfin, la Commission regarde de près l'Europe des libertés puisque, dans la perspective du grand marché unique européen, la Commission de Bruxelles a élaboré un projet de directive concernant la protection des personnes et le traitement des données les concernant. Le niveau de protection de la vie privée de ce projet est inférieur au système de protection français. Suite à ce constat, la CNIL a adressé ses propositions d'amendement à la Commission européenne.

Chrystie Lipani

CNIL, 28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. ☎ 45.44.40.65
(1) Un document de 400 pages publié par la Documentation française.

ET LE FICHIER DE "VENDREDI" ?

Vous n'êtes pas adhérent du Parti socialiste ? votre bande adresse comporte la totalité des informations vous concernant (voir page club "Vendredi" n° 90, du 15.2.91)
Vous êtes adhérent du Parti ? si vous avez répondu au questionnaire annuel, et seulement dans ce cas, votre fiche comporte vos fonctions électives ou responsabilités associatives éventuelles, votre code CSP (catégorie socio-professionnelle), et le numéro de votre section.

... EN BREF...

■ La consommation des ménages n'a pas connu le redémarrage attendu. On constate, selon l'INSEE, une baisse sensible des immatriculations d'automobiles et des achats d'appareils ménagers. Moins de Français ont vécu à crédit, bien qu'un ménage sur deux reste encore endetté en 1990.

■ Les Caisses d'épargne et le Cételem ont conclu un accord sur la commercialisation par les Caisses d'épargne d'une carte de crédit Ecureuil-Aurore. Les clients pourront bénéficier d'une carte de paiement à crédit complémentaire de la carte Ecureuil déjà existante.

■ Le "service minimal bancaire" : thème du prochain rapport du comité des usagers du Conseil national du crédit. Un groupe de travail refléchit notamment sur les solutions techniques possibles qui permettraient aux clients menacés de clôture de compte d'en conserver l'usage sous certaines conditions.

■ La vente à distance : catalogue, minitel, télévision... fait l'objet d'un dépliant qui donne des indications sur la commande, la livraison, les démarches à suivre en cas de litige... S'adresser à la direction de la Concurrence de la Consommation et de la Repression des fraudes de votre département.

■ 32 millions de personnes sur la route des vacances. La Prévention routière et les compagnies d'assurance multiplient les opérations gratuites (tests de contrôle sur véhicules, aires pause-détente...). Rappels : installer les enfants de moins de 10 ans à l'arrière, ne jamais les laisser seuls dans la voiture, prendre la route en pleine forme... Deux minitels pour mieux voyager : 36.15 ITI (itinéraires) et 36.15 LAPR (formalités à l'étranger).

■ "Fumogena con colpo" : danger. Le ministère du Commerce et de la Consommation met en garde contre les risques d'accidents liés à l'utilisation de cet artifice de divertissement. La mise à feu est suivie d'une phase fumigène de 10 secondes avant que ne se déclenche une explosion violente. L'usager peut croire que le système n'a pas fonctionné et s'emparer de la bombette au moment de l'explosion.

■ La SNCF propose cet été des places Joker à tarif réduit en 1ère classe des TGV. Une condition : il faudra réserver.

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...

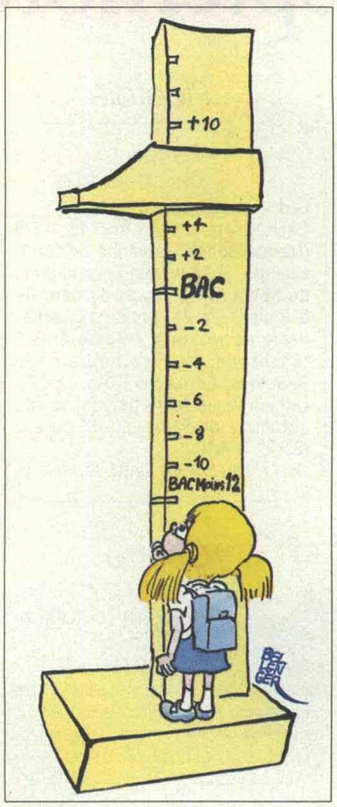

BLOC - NOTES

Claude Estier

9 juillet
Quelle mouche a donc piqué Paul Fabra, qui publie dans "Le Monde" un long article critique sur la politique européenne de François Mitterrand, curieusement comparé au prince de Metternich ? A l'en croire, le Président de la République n'aimerait pas l'Europe autant qu'on pourrait l'espérer et ne serait préoccupé que de maintenir l'ordre ancien sur notre continent. A l'appui de cette thèse, le journaliste, ordinairement mieux inspiré, reprend notamment l'antienne selon laquelle "la France officielle a raté le rendez-vous de la réunification allemande". Alors même que François Mitterrand, dès avant la chute du mur de Berlin, avait été l'un des premiers à affirmer qu'il n'avait pas peur de cette réunification qu'il ne souhaitait pas (et que nul n'envisageait) si rapide. Etait-ce si absurde, quand on voit la gravité des déséquilibres qui existent aujourd'hui dans l'Allemagne réunifiée ? Fabra reproche à François Mitterrand de vouloir laisser le temps faire son œuvre avant que la CEE ne puisse s'élargir aux pays ex-communistes de l'Europe centrale et orientale. Mais n'est-ce pas la sagesse la plus élémentaire ? Qui ne peut comprendre que, s'il convient d'aider ces pays sans attendre, ce à quoi la France contribue, leur entrée soudaine dans la Communauté des Douze, avec tous leurs problèmes spécifiques, économiques, sociaux, nationalitaires, etc., ne manquerait pas de faire voler en éclats une construction dont on mesure chaque jour combien il est difficile de la faire progresser ?

3 juillet
Il y aura donc toujours des "Versaillais". C'est, comme par hasard, les juges de la cour d'appel de Versailles qui viennent de relaxer Le Pen en considérant que son calembour "Durafour crématoire", prononcé en fin de repas, n'était pas une injure et ne dépassait pas -admirez la formulation- "les limites de la tolérance usuellement admise en la matière". Autrement dit, les juges en question ne voient rien à redire à la banalisation systématique par le chef du Front national de l'Holocauste et des camps de la mort nazis. Je sais bien qu'on ne commente pas une décision de justice. Mais quand même !

6 juillet
J'ai plaisir aujourd'hui à présider ce comité directeur qui va, enfin, marquer une trêve dans les luttes internes du Parti socialiste. L'obstination de Pierre Mauroy a réussi à convaincre les uns et les autres qu'il était temps de mettre fin à des déchirements suicidaires. Le contrat, accepté par tous les courants, à l'exception d'une petite minorité autour de Jean-Pierre Chevènement, va permettre de redonner la priorité aux idées avec l'adoption du Projet au cours d'un congrès extraordinaire, à la mi-décembre, qui ne sera pas pollué, comme le fut celui de Rennes, par des enjeux de pouvoir. Ceux-ci sont renvoyés après les législatives de 1993 qui déboucheront, quel qu'en soit le résultat, sur une situation différente. Tandis que l'appel nominal égrène les 169 voix qui se prononcent pour le texte de Mauroy, je songe à ce vieux militant d'un département de l'Ouest qui me disait l'autre jour : "Si vous continuez à vous disputer à Paris, vous règnerez bientôt sur le vide, car tous les camarades seront rentrés chez eux." Puisse le vote du comité directeur être compris par tous comme l'expression d'une volonté collective de reconquête !

7 juillet
Depuis qu'il a été la vedette d'une émission de variétés, Valéry Giscard d'Estaing affectionne le genre "peuple". Devant les jeunes gicardiens, qui ont un peu vieilli depuis 25 ans, il affirme que "tout se déglingue" et que la France "est dans la panade". Il est persuadé que les Français veulent mettre le gouvernement socialiste "en grandes vacances". Il oublie seulement que c'est à lui, qu'un jour de mai 1981, les électeurs ont donné congé !

VIRGIL TANASE

Quel envahissement des techniques ?

Sur notre malheureuse planète, dont il est, quand même, utile de croire qu'elle est "une machine à faire du bonheur", il y a un bled, Jarnac, qui semble, effectivement, le centre du monde : "J'ai le sentiment que le soleil se lève à mon heure et se couche de même", écrit l'un de ses habitants dans un livre attachant par bien des côtés, mais, surtout, riche d'une sérénité qui me ravit.
Tonnelier pour certains, mauvais Français pour d'autres (qui n'achètent pas sa marchandise), poète à ses heures, éditeur de ses ouvrages et de quelques autres dus à des amis, qualifié d'anarchiste par ceux qui veulent que tout homme ait une étiquette, Pierre Boujut publie aujourd'hui aux Ed. Arléa des *"Souvenirs" (1)*. Privé, dit-il, d'inconscient ("c'est-à-dire que je n'ai aucun secret pour moi dans ma pensée, que je sais tout de moi, que je n'ai jamais refoulé aucun désir et que je peux rappeler à la surface de ma conscience toutes mes plus mauvaises actions, toutes mes pensées les plus moches"), Pierre

C'est la main qui, au fil des âges, a continué à faire vivre la pensée.

Boujut est, de plus, quelqu'un à qui n'arrive "rien de curieux, de précieux". Pacifiste de longue date, prisonnier en Allemagne, traduit en justice pour instigation à la désobéissance pendant la guerre d'Algérie, sa vie est faite de révoltes simples, d'actes de bons sens, de joies sans panache.
Et c'est à cela que je suis particulièrement sensible : comme d'autres, comme vous, comme tout le monde, je croyais que la poésie était une forme de vie spécieuse, un défi excluant cette modestie épanouie que dégagent les pages de Pierre Boujut. Or, voilà qu'avec cet artisan qui "parle en français mais pense en homme", elle devient une solution de tous les jours, à la portée de tous. "Ecrire un poème, confesse Pierre Boujut, c'est chasser la fatalité" ; or, explique-t-il ailleurs, "Je ne suis pas un homme prédestiné, je suis un homme libre." Cette façon de se servir de la poésie pour échapper à la gravitation mentale rend la vie de Pierre Boujut attachante et instructive.
Je retrouve la même générosité intelligente dans le livre à la fois technique et poétique d'un typographe amoureux de son métier. *"Gutenberg assassiné" (2)* fait le point sur ce qu'est l'imprimerie aujourd'hui, lorsque l'écran paraît se substituer à la page blanche (le livre, rappelons-le, représente à peine 4,5% de la production de l'imprimerie française). Bruno Dardelet est persuadé qu'un rapport étroit lie notre esprit à l'espace où la main trace des signes : "C'est la main qui, au fil des âges, a continué à faire vivre la pensée", écrit-il avant de faire l'éloge de "la relation sensuelle avec le papier", irremplaçable parce que c'est dans cette volupté du toucher (toucher aussi avec le regard) que se constitue un espace spécifique, un espace voué à la réflexion, l'espace typographique.
Qui veut s'en convraincre peut avec profit parcourir un ouvrage particulièrement compétent et riche de découvertes, signé par Claude Leclanche-Boulé : *"Le constructivisme russe, typographies & photomontages" (3)*. "L'espace figuratif moderne et l'espace de la typographie et du photomontage constructivistes,

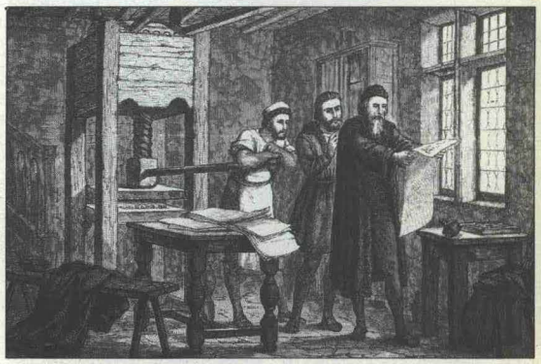

▲ *La relation sensuelle avec le papier. (Gutenberg tirant la première feuille de la Bible. Vers 1440).*

écrit l'auteur, sont régis par la même logique visuelle et organisés par les mêmes structures de montage." Il est, en effet, significatif à plus d'un titre de constater à quel point la mise en page peut amplifier le sens, et comment le graphisme, l'ingéniosité de la simple disposition des caractères typographiques, parvient à transporter l'idée, le sens, l'émotion.
La leçon est simple et agréable : laissons les techniques nous envahir sans nous faire de souci : nous saurons toujours transformer la commodité de la machine en art de la façon dont nous avons su détourner la découverte de Gutenberg pour faire de la typographie une forme de poème : "chasser la fatalité."

1. "Un mauvais Français", Ed. Arléa, 310 p., 120 F.
2. Ed. Les Presses du management, 180 p., 128 F.
3. Ed. Flammarion, 170 p., 295 F.

sur les routes d'août et de septembre

A la rencontre de vos vacances : la deuxième vague de festivals. Ni moins fièvreux, ni moins romantiques qu'en juillet et encore plus nombreux.

Bretagne

• FESTIVAL ROCK'O'LOCH RENNES (35)
Assez ; Penfleps ; Les Naufragés ; Gom Jabbar ; Mano Negra.
Le 6/8, espace du Loch. ☎ 97.41.59.04

• ETÉ MUSICAL DE PONTIVY (56)
Le château des Rohan envahi par une musique jeune et de talent.
Quatuor Ysaye (6/8) ; V. Sakharov, piano (9) ; G. Shaham, violon (16) ; R. Oleg, violon (21) ; quatuor Anton (26).
Jusqu'au 5/9. ☎ 97.25.00.33

• SEMAINES MUSICALES DE QUIMPER (29)
"L'Enfance du Christ" (Haendel), dir. J.-M. Hasler ; Fine Arts quartet (12/8) ; duo Crommelynck, piano à quatre mains (14) ; "Histoire de la Nativité" (Schütz) par l'Ens. vocal La Fenice (19).
Du 2 au 21/8. ☎ 98.95.15.25



▲ *Mano Negra : à Saint-Amant-Roche-Savine, le 2 août ; à Rennes, le 6.*

Basse-Normandie

• SEPTEMBRE MUSICAL DE L'ORNE (61)
Ens. Inst. de Basse-Normandie, dir. G. Tacchino, Bagnoles, 14 ; quatuor Lindsay : "Les Sept dernières paroles du Christ" (Haydn), Bellême, 15 ; "Cosi fan tutte" (Mozart), Carrouges, 22.
Du 13 au 22/9. ☎ 33.28.88.71

Ile-de-France

• BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)
Ça rock et sonne en Essonne. Les Satellites (12/8) ; Pigalle et Wampas (20) ; Jolly Jumper, Paul Personne (27) ; Vulcain, Face to Face (24/8) ; Dernier Rêve, les Bumpers, Dr Feelgood (31). Piscine. *Jusqu'au 31/8.* ☎ 60.84.37.67

Aquitaine

• FESTIVAL DU PERIGORD NOIR (24)
Très beau programme en l'église de Saint-Léon, à 21h. Françoise Pollet, soprano (10/8) ; Jean-François Heisser, piano (11, 12) ; Quintette Moraguès (14, 15) ; Gérard Caussé, alto (16 → 19) ; Paul Badura-Skoda, piano (22, 23) et Brigitte Fassbaender, mezzo (24).
Du 20/7 au 25/8. ☎ 53.51.95.17

• MUSIQUE EN COTE BASQUE (64)
Sur la Côte d'Argent, la saison est en septembre. Teresa Berganza, soprano (2/9) ; quatuor du Mozarteum de Salzbourg (4) ; Augustin Dumay, violon (5) ; Jean-François Luisada, piano (7) et Georges Pludermacher, piano (9).
Jusqu'au 24. ☎ 59.26.03.16

• "ETE GIRONDIN" - UZESTE (33)
Compagnie Lubat et Richard Bohringer : "La Translande girondine" de Luxey à Uzeste (du 17 au 21) ; Show Bal Jazz géant, Comedia del jazz extreme, Nuit rap' jazz patois, chapiteau Charlie-Parker ; Swing club à l'Estram ; Apero Swing.
Du 21 au 25/7. ☎ 56.25.38.46

• "JAZZ À LABOUHEYRE" (40)
Entre un apéro-swing et un repas champêtre, vous pourrez apprécier les concerts gratuits de cinq orchestres locaux lors de ce premier tremplin jazz des Landes de Gascognes. Et surtout Maxime Saury et Daniel Huck.
9 et 10 août. ☎ 58.07.00.30

• VIIe FESTIVAL DE JAZZ À HINX (40)
Trio Colas avec Patrick Baequeville, Johnny Griffin (2/8) ; Zanini ; Claude Bolling Big Band avec Guylenn (3) ; Carl Schlosser quartet ; Luther Allison (4). Foyer rural d'Hinx.
Du 2 au 4/8. ☎ 58.74.73.99

• IVe FESTIVAL JAZZ AIGUILLON (47)
Black Label ; Sixun (1er/8) ; Claude Bolling orchestra, Guylenn (2) ; Sclavis/Texier/Romano ; Tania Maria (3) ; Abbey Lincoln trio ; Brotherhood of Breath : hommage à Chris Mc Gregor (4).
Du 29/7 au 4/8. ☎ 55.88.20.20

Midi-Pyrénées

• FESTIVAL DE COMMINGES (31)
A l'orgue de Saint-Bertrand : M. Chapuis (5/8) et J.-F. Brosse (24) ; à Saint-Just-de-Valcabrère : M. Dalberto, piano (10) ; N. Magaloff, piano (17) ; C. Ludwig, mezzo (21).
Jusqu'au 24/8. ☎ 61.88.32.00

• PIANO AUX JACOBINS (31)
La grande rencontre toulousaine de piano gagne en qualité et en intérêt chaque année. C. Désert (10/9) ; L. Berman (13) ; N. Freire (19) ; D. Bashkirov (20) ; S. Hough (26). Clôture en beauté avec Vlado Perlemuter, 87 ans (27).
Du 10 au 27/9. ☎ 61.23.32.00

• FESTIVAL DE SAINT-CERE (46)
Depuis des années placé sous le signe de la volonté et de l'audace. Mahler, symphonie n° 1, dir. J. Pesi le 10/8 à Cahors et le 11 à Saint-Céré ; "Les Contes d'Hoffmann" à Castelnau les 12 et 14 ; "Alexandre Newski" (Prokofiev) à Castelnau le 16 et le "Requiem" de Mozart à Souillac le 17.
Jusqu'au 17/8. ☎ 65.38.29.08

• BRETAGNE-D'ARMAGNAC (32)
Quartette Romane ; Didier Lockwood (3) ; Duo Boussaguet ; Quartette Stan (4).
Du 1er au 4/8. ☎ 62.09.55.22

• ARTS EN COCAGNE
"Bastien et Bastienne" (Mozart) à Montpezat (13/8) ; Paul Badura-Skoda au piano dans Mozart, à Moissac (14) ; "Messe en ut" (Mozart), dir. P. Herreweghe à Montauban (21/9).
Jusqu'au 28/9. ☎ 63.63.60.60

• FESTIVAL D'ALBI (81)
Des valeurs sûres : M.-C. Alain à l'orgue de la cathédrale Sainte-Cécile (6/8) ; M. Dalberto, piano (7) ; "Cosi fan tutte" (Mozart), dir. E. Michnik (8).
Jusqu'au 8/8. ☎ 63.54.28.88

• JAZZ IN MARCIAC (32)
The Modern Jazz quartet ; Wynton Marsalis ; Gerry Mulligan ; Dee Dee Bridgewater ; Joe Poss ; Stéphane Grappelli ; Guy Lafitte ; Ellis Marsalis ; Bop Time quintet ; Claude Luter ; Ralph Sutton ; Ranee Lee ; The Barbara Best Singers ; Cynthia Sayer ; Robert Mayes ; Scott Hamilton ; Ed Thigpen ; Ken Peplowski ; Spanky Davis.
Du 12 au 18/8. ☎ 62.09.33.33

Picardie

• FESTIVAL DES CATHÉDRALES
Cadre unique, bien utilisé. Cathédrale de Laon, le 12/9 (Mendelssohn) ; basilique de Saint-Quentin, le 14 (Vivaldi) ; cathédrale de Soissons, le 20, et cathédrale d'Amiens, le 21 (Mozart) ; cathédrale de Noyon : "Messe en si" (Bach), le 20 ; cathédrale de Beauvais, Concerto Köln, le 27 ; cathédrale de Senlis (Haydn), le 28 ; abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent (Bach), le 4/10.
Du 12/9 au 5/10. ☎ 22.97.37.17

Centre

• NOGENT-LE-ROTROU (28)
Real Cool Killers ; ZEG ; Black Maria ; Black Rippers ; Botmonic ; LSD et les Rapetous. Au château Saint-Jean, à 21h. Prix : 60 F.
Le 24 août. ☎ 37.52.22.16

Limousin

• FESTIVAL DE LA VEZERE (19)
La montagne corrézienne n'en croira pas ses oreilles : P. Meyer, clarinette et F.-R. Duchâble, piano (3/8) ; "Cosi fan tutte" de Mozart (9 et 11) et "L'Enlèvement au sérail", du même (10) ; M. Rudy, piano (17).
Jusqu'au 22/8. ☎ 55.23.25.09

▼ *Dee Dee Bridgewater : à Aix-en-Provence, le 7 août, à Marciac, le 15.*



Champagne-Ardenne

• FLANERIES MUSICALES DE REIMS (51)
Jeunes interprètes. Orch. des Jeunes de Vivaldi, dir. Y. Menuhin (1/8) ; "Gloria" (Puccini), dir. J. Devaud (2) ; "Requiem" (Verdi), dir. S. Brivtic (3) ; Olivier Baumont, clavecin (1/9).
Jusqu'au 5/9. ☎ 26.47.25.69

Bourgogne

• CLUNY (71)
■ Ateliers rencontres : Michel Godard, Manuel Rochman, Dominique Montain, Didier Levallet...
■ Quartette Louis Winsberg ; Eric Wazatson/John Lindberg (30).
■ Quintette Celea/Couturier (31).
■ Et séances cinéma : "Straight no chaser".
Du 25 au 31. ☎ 85.59.10.96

Auvergne

• FESTIVAL DE VICHY (03)
Ça pétille, tout comme en juillet : "La Favorite", de Donizetti (3/8) ; "Les Contes d'Hoffmann", d'Offenbach (18) ; Orch. des Champs-Elysées, dir. P. Herreweghe (29/9).
Jusqu'au 29/9. ☎ 70.59.90.55

• FESTIVAL DE LA CHAISE-DIEU (43)
Le plus coté des festivals du Massif Central. On y a mis, depuis longtemps déjà, la musique ancienne au goût du jour. "La Résurrection" (Haëndel), dir. J.-C. Malgoire (23/8) ; "Vêpres de la Vierge", de Monteverdi (24) ; "Te Deum" (Campra) et "Résurrection de Lazare" (J.-C. Bach), par l'Ens. baroque de Nice (25) ; "Le Messie" (Haendel-Mozart), dir. J.-J. Kantorow (30) ; "Jeanne d'Arc au bûcher" (Honegger), dir. J. Fournet (4 et 5/9) ; "Requiem" (Fauré), dir. M. Corboz (6).
Du 23/8 au 8/9. ☎ 71.00.01.16

• SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE VIIIe FESTIVAL "SAINT-AMANT ROCK ÇA VIBRE"
Casse Pieds ; City kids ; Sheriffs ; Mano Negra (2) ; Les Naufragés, Chihuahua, les Satellites, Roadrunners, Babylon Fighters, Baron du Délire (3) ; Dubs, Fabulous Cads, Kid Pharaon, O.T.H., Les VRP (4).
Du 2 au 4/8. ☎ 73.95.73.05

Corse

• SEMAINE MUSICALE DE PORTO-VECCHIO (2-B)
Belles émotions musicales en perspective avec des solistes de premier plan : P. Fontanarosa, violon (5/8) ; P. Bernold, flûte (7 et 9) ; Laurent Cabasso, piano (7 et 11).
Du 5 au 11/8. ☎ 95.70.09.58

• AJACCIO (2-B)
1er Festival méditerranéen dans l'Ile de Beauté, avec l'Algérien Jinny Oihid, l'Espagnol Roe, les rappeurs français IAM, les Corses Patrizia Poli et les nouvelles polyphonies I Ghjami Aghjalesi. Sous réserve, Louis Bertignac.
Le 23/8. ☎ 95.51.12.72



▲ *Mstislav Rostropovitch : à Menton, le 30 août.*

Alsace

• LES JEUDIS DE COLMAR (68)
Rendez-vous une fois par semaine à 20h45 en l'église Saint-Pierre du lycée. A noter : quatuor Sine Nomine (8/8) ; Jean-Bernard Pommier, piano (29) ; l'Ensemble InterContemporain dirigé par Pierre Boulez (12/9) et le quatuor Alban Berg (26).
Du 1/8 au 26/9. ☎ 89.23.28.53

• JAZZ À MULHOUSE (68)
Trio Pied de Poule ; Hermeto Pascoal y Grupo (30/8) ; Stephan Kurman ; Eric Watson/John Lindberg ; Südpool (31) ; Opening ; Helmut Sachse ; Czeslaw Gladouski ; Un Peu Fou, (1/9) ; Lazrol Bolcato / Zingaro / Le Quan quartet ; Oregon ; Alex Theus, (2) ; Belgish Pianok wartet ; Léon Francioli ; Joëlle Leandre/Carlos Zingaro, (3) ; Gugga musik ; quintette de clarinettes de Bretagne, avec Louis Scalvi, (4) ; Trevor Watts ; Louis Scalvis / Ernst Reisseger ; Mike Westbrook ; Sunny Murray, (5) ; Bruning/ Petrowsky ; Han Bennink / Reisserger ; Andy Emler (6) ; Carlo Actis Dato quartet ; Cie Bernard Lubat.
Du 30/8 au 7/9. ☎ 89.45.68.31

Languedoc - Roussillon

• SOIRÉES MUSICALES DE VILLEVIEILLE (30)
Programme d'une semaine de haut vol. A. Lagoya, guitare (3/8) ; D. Désert, piano (4) ; J.-F. Heisser et G. Pludermacher, pianos (8) ; H. Sermet, piano (9) ; quatuor Sine Nomine (10).
Du 3 au 10/8. ☎ 66.80.99.96

• FESTIVAL DE PRADES (66)
L'esprit de Pablo Casals continue d'y régner. F.-R. Duchâble, piano (27/7), puis des concerts de musique de chambre (Mozart, Fauré, Haydn, Dvorak, Schubert...).
Jusqu'au 13/8. ☎ 68.96.33.07

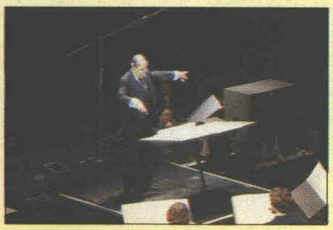

◀ *Pierre Boulez : à Colmar, le 12 septembre.*

Franche-Comté

• FESTIVAL DE BESANÇON (25)
Le grand festival de septembre. "Grande messe en ut" (Mozart), dir. M. Corboz (31/8) ; Ens. A Sei Voci (Palestrina), Baume-les-Messieurs (1/9) ; E. Leonskaja, piano (3) ; Nikita Magaloff, piano (6) ; "Vêpres de la Vierge Marie" (Monteverdi), dir. P. Herreweghe (7) ; finale du concours de chefs d'orchestre (10) ; G. Oppitz, piano (11) ; "La Damnation de Faust" (Berlioz), dir. S. Baudo (12) ; Staatskapelle de Dresde, dir. C. Davis (14).
Du 31/8 au 14/9. ☎ 81.80.73.26

Rhône - Alpes

• BIENNALE DE LA MUSIQUE FRANÇAISE (69)
A Lyon, beau panorama de l'œuvre des compositeurs français, de Gossec à Messiaen, en passant par Berlioz et Offenbach. Musique révolutionnaire, le 19/9, dir. J.-E. Gardiner ; "Béatrice et Bénédict" (Berlioz), les 21 et 25 ; musique contemporaine, avec l'EIC, le 28 ; N. Magaloff, piano, le 29.
Du 19 au 29/9. ☎ 72.40.26.26

• JAZZ FESTIVAL 91 MEGEVE (74)
Super Swing Machine / Big Band de Gérard Badini, le 8. Spanky Wilson / Philippe Milanta quartet, le 9. Sacha Distel et Claude Bolling, le 10. The New Moscou Jazz Band, le 11.
Du 8 au 11/8. ☎ 50.21.27.28

• JAZZ VOCAL CREST (26)
Vocal flight ; AM4 ; Eddy Louiss, le 6. Christiane Canavese ; Joe Lee Wilson ; Michelle Hendricks, le 7 ; Paul Personne ; James Blood Ulmer, le 8 ; Phil Minton, Ranee Lee ; Claude Nougaro, le 9 ; Ray Barretto, Ray Gelato, le 10. Ateliers avec Joy Kayne ; Roger Letson ; Laurence Saltiel ; Cyrille Martial ; Luc Plonton. Concours de jazz vocal le soir à 17 h.
Du 6 au 10/8. ☎ 75.25.11.38

Provence - Alpes - Côte d'Azur

• LA SEYNE-SUR-MER (83) AU FORT NAPOLÉON
■ Philippe Petrucciani quartet ; Yes Yes Yes ; Claude Tchamitchian quartet ; Bob Garcia ; Ph. Combelle ; Bibi Rouere ; Henri Flarens, le 1er. Eric Watson / John Lindberg ; Mimi Lorenzini ; Jon Christensen ; J.F. Jenny Clark, le 2. Carte blanche à J.F. Jenny Clark avec Christof Lauer, N'Guyen Le, le 3. Toi Tarzan, Nous Arfi, le 4. B.B.F.C. (Francioli / Bourquin / Bouvard / Clerc), le 5. Steve Potts, Richard Galliano, J.-J. Avenel, Bertrand Renaudin. Henri Texier, Aldo Romano, Glenn Ferris, Louis Sclavis, le 6.
Du 1er au 6/7. ☎ 94.94.88.67

• FESTIVAL DE MENTON (06)
Un des festivals vedettes. Incomparable parvis de l'église Saint-Michel. Le 2/8, I Virtuosi di Roma ; le 8, Solistes de Moscou ; le 10, V. Feltsman, piano, B.-L. Gelber, piano, le 26 et, en final, M. Rostropovitch au violoncelle le 30 (Bach).
Du 2 au 30/8. ☎ 93.35.82.22

• FESTIVAL DE LA ROQUE-D'ANTHERON (13)
Evidemment, la première affiche française pour le piano.
M.-J. Pires le 1/8 ; V. Perlemuter (2) ; B. Engerer (5) ; C. Zacharias (7) ; M. Dalberto (8) ; B. Davidovitch (9) ; H. Barda (15) ; M. Béroff (17) ; N. Magaloff (19) ; G. Sebok (22).
Du 1er au 22/8. ☎ 42.50.51.15

• AIX-EN-PROVENCE (13)
Georges Faison / An American Jam Session ; Nina Simone / Dee Dee Bridgewater ; La Velle ; Sandy Patton ; Benjamin Kipert ; Jérôme Pijard ; Kirk Lightsey ; Danilo Perez. *Du 6 au 11/8.* ☎ 42.26.02.93 (Off. du tourisme)

• BOLLENE (84)
Polymusicales avec Martial Solal ; Mosalini / Beytelmann / Caratini, le 30/8. Christian Lotito ; Super String System, le 1/9. Marc Perrone sextet ; Richard Galliano ; Marcel Azzola, le 2. Michel Portal ; Pierre Charial, le 6.
Du 27/7 au 9/8. ☎ 90.30.55.12

PAGES CULTURE ETABLIES par Jacques Garat (livres-classique) avec Claude Polak (cinéma) Frédéric Taddéi (Jazz-rock)

livres et disques de vacances

Un minimum de place dans la valise des vacances pour y fourrer de quoi lire ou écouter. Le conseil vaut pour ceux qui n'ont pas la chance de partir.

Il existe une très bonne collection intitulée ***"La Seconde chance"*** et dont l'idée revient à Francis Lacassin. Cette seconde chance est celle qui est donnée, dit-il, "à des œuvres dont l'importance avait échappé au public de l'époque."



A commencer par ces quatre romans signés **Georges Sim**. Georges Sim, qui n'était pas encore Georges Simenon, a publié, de 1924 à 1936, quelque deux cents romans, populaires d'abord, policiers ensuite, sous ce pseudonyme et ceux de Christian Brulls ou Jean du Perry. C'était véritablement l'apprentissage de ce tâcheron de génie. On y découvrira l'un ou l'autre des seize enquêteurs privés ou publics qui ont été des ébauches de Jules Maigret. Et notamment Jean-Joseph Sancette, sorte de Rouletabille impétueux, que Simenon fut à deux doigts de préférer à l'inspecteur fumeur de pipe, massif et bourru. On assistera aussi aux premiers pas de Maigret lui-même.

"Train de nuit" date de 1930. Le début est imparable, immédiatement reconnaissable, soixante ans plus tard.

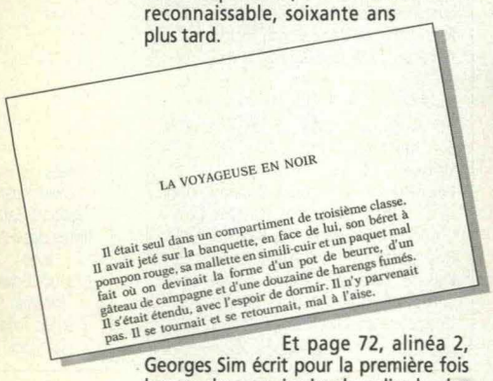

LA VOYAGEUSE EN NOIR

Il était seul dans un compartiment de troisième classe. Il avait jeté sur la banquette, en face de lui, son béret à pompon rouge, sa mallette en simili-cuir et un paquet mal fait où on devinait la forme d'un pot de beurre, d'un gâteau de campagne et d'une douzaine de harengs fumés. Il s'était étendu, avec l'espoir de dormir. Il n'y parvenait pas. Il se tournait et se retournait, mal à l'aise.

Et page 72, alinéa 2, Georges Sim écrit pour la première fois le nom du commissaire de police le plus célèbre du monde : *"...Tandis que des agents essayaient de s'assurer qu'aucun voyageur du rapide n'avait pu sauter sur la voie à la faveur d'un ralentissement comme il s'en produit à certains endroits, le commissaire Maigret recevait d'abord, vers deux heures de l'après-midi, la visite d'un cafetier des environs de la gare..."*

Quatre volumes viennent d'être édités : *"La Jeune fille aux perles"*, *"L'Homme à la cigarette"*, *"Le Château des sables rouges"* et *"Train de nuit"*. Un régal. Chaque volume, 100 F (JULLIARD).

Réédition, aussi, d'un roman presque quinquagénaire: *"Les Marais"*, de **Dominique Rolin** (1942), la romancière belge qui devait recevoir le prix Femina, dix ans plus tard, pour *"Le Souffle"*. C'était son premier livre. Il ne passa pas inaperçu. A tel point que Max Jacob, trompé par le prénom de l'auteur, lui écrivit tout aussitôt : *"Monsieur, vous avez, et vous seul, compris ce qui est la beauté de la création... Je ne suis pas critique, mais j'ai le flair de la beauté et je sais qu'elle est dans ce livre unique"* ! Ce livre contient déjà toute la charge de poésie et de mystère mêlés, qui sera ensuite la marque même de Dominique Rolin (GALLIMARD, 218 p., 95 F).



Le carnet de notes d'**Isabelle Jarry** : *"Voyage au Ténéré"*. C'est la traversée, un peu folle et tout à fait anachronique, du désert du Ténéré. A pied, aux côtés d'une caravane de 80 chameaux, à l'image de l'une des anciennes caravanes du sel, reconstituée pour la circonstance. 400 kilomètres à travers le désert absolu : temps et distance abolis. Avec un compagnon de voyage unique : le saharien Théodore Monod (PLON, 182 p., 95 F).



Dépaysement, à rebours : **Lin Yu**, 21 ans, arrive à Paris en 1987. Elle connaît la littérature et le cinéma français. Et, pense-t-elle, les Français, dont elle épouse un spécimen. Quel ébahissement lorsqu'elle découvre notre vie quotidienne. *"Une Chinoise à Paris"* nous en dit beaucoup sur nous-mêmes (BERNARD BARRAULT, 254 p., 84 F).

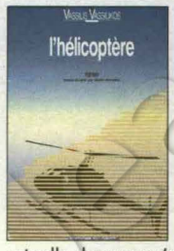

Avec **Vassilis Vassilikos**, voici de la fiction : *"L'Hélicoptère"*, présenté comme un roman, est, en fait, une pochade plus aigre que douce, une satire mordante de la société grecque actuelle dans ce qu'elle a de plus caractéristique : son organisation, sa hiérarchisation et l'autoparalysie qu'elle génère spontanément. A l'opposé, l'hélicoptère symbolise l'idéal, le progrès. Dans ce livre, qui se veut fataliste plus qu'indigné, il ne volera pas une seule fois (EDITIONS DU GRIOT, 266 p., 125 F).



Deux livres afin de se distraire : *"Le Livre des illusions"* ouvre au domaine de la falsification des perceptions. Surtout des perceptions visuelles : illusions d'optique, spirales trompeuses et triangles déformants ; mais aussi des aberrations du raisonnement, des paradoxes et de l'insolite. Illustré (ACROPOLE, 164 p., 148 F).

Dans *"Canulars et autres supercheries"*, une folle nomenclature : des avions renifleurs aux bras retrouvés de la Vénus de Milo en passant par les escroqueries de François Ier (RAMSAY, 216 p., 85 F).

Enfin : *"Le Guide du festival d'Avignon"*. Histoire de la ville, histoire des festivals année par année depuis 1947, programme de 1991. Illustrations et renseignements pratiques en grand nombre. (LA MANUFACTURE, 272 p., 100 F).

Des disques nouveaux paraissent à profusion. Quelques-uns sont à ne pas manquer.

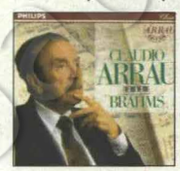

En tête : l'album **Claudio Arrau**. Le grand pianiste chilien, qui vient de mourir, était le meilleur interprète de Brahms. Ses enregistrements sont ici rassemblés. Personne autant que lui n'a rendu la musique de Brahms si solaire et subtile. (PHILIPS, 3 CD, 432302, 2h 37'11", env. 200 F).

Nouveauté absolue : *"L'Ange de feu"*, de Prokofiev -en russe. Son ouvrage lyrique principal. D'une expressivité qui atteint la violence, d'une richesse orchestrale sans exemple, *"L'Ange de feu"* demanda huit années de travail à Prokofiev. Œuvre exceptionnelle dirigée par **Neeme Järvi**. (DEUTSCHE GRAMOPHON, 2CD, 431669, 1h58'42", env. 240 F).

Et, une réédition au sommet : les *trios à cordes (vol. 2)* de Beethoven par **Isaac Stern**, violon, **Eugene Istomin**, piano, et **Leonard Rose**, violoncelle. La musique de chambre la plus pure. Apogée dans le trio à *"L'Archiduc"*, dans son illustrissime version. Album copieux (SONY-CLASSICAL, 4 CD, 4h13'47", env. 200 F).

Si l'on en croit le guide Michelin, rubrique Engelberg, ce *"site encaisse et cependant ensoleillé"*, propose piscines, promenades, alpinisme. Si on en juge par son dernier album *"Engelberg"*, qu'il y a préparé avec Philippe Djian, **Stefan Eicher** n'en a guère profité. Ils ont passé plus de temps à peaufiner l'un, ses textes, l'autre, ses mélodies, qu'à se dorer la pilule sur les sommets alpestres. (BARCLAY, 849382, 48'05", env. 120 F).

En voici un autre qui flirte avec les sommets de son art. Que dire de **Michel Petrucciani** ? Sinon que vous le croiserez très certainement au hasard d'un festival : qu'il est le plus inspiré des pianistes jazz français et que *"Playground"* en est bien la preuve. (BLUE NOTE, CDP 794580, 39'48", env. 120 F).



Ceux qui fréquentaient jadis les palaces ivoiriens n'ont pu manquer de remarquer cet albinos chantant. Chantre de l'afro-rock, **Salif Keita** a croisé Joe Zawinul sur le "black market" et l'album qui sort de cette conjonction est la confirmation que l'on peut faire de la world-music sans que se soit pour autant un infâme brouet. *"Amen"* ! (ISLAND/MANGO, 848793, 43'53", env. 120 F).

Agenda

Classique

BRETENOUX (46)
"Les Contes d'Hoffmann" (Offenbach). Ch. de Castelnau. 12 et 14. ☎ 65.30.29.08
BRUERE-ALLICHAMPS (18)
"Messe en ut" (Mozart), dir. M. Corboz, abb. de Noirlac. 20, 21h. ☎ 48.21.22.17
CAMARET-SUR-MER (29)
A. Lagoya. Eglise, 15, 21h. ☎ 98.27.90.49
CHAMBON-SUR-VOUEIZE (23)
Hesperion XX, dir. J. Savall. Abbatiale, 17, 21h. ☎ 55.66.33.06
HERISSON (03)
H. Grimaud, piano. 21, 17h. ☎ 70.06.80.17
LAUDUN (30)
P. Amoyal, violon ; M. Rudy, piano et B. Pergamenschikow, violoncelle. Château de Lascours, 15, 21h30. ☎ 66.50.39.61
LISLE (24)
Ens. Venance Fortunat. Eglise romane. 19, 21h. ☎ 53.90.28.67
PONTIGNY (89)
Quatuor Anton. 20, 20h. ☎ 86.42.44.05
SAINT-POL-DE-LEON (29)
Opéra en sept actes de J. Volard. Ch. de Kernevez. 16, 21h. ☎ 99.37.34.58
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT (34)
D. Visse, haute-contre et Ens. C. Janequin. Eglise, 16, 21h. ☎ 67.63.14.99
VAILLY-SUR-SAULDRE (18)
Catherine Collard, piano. Grange de Boucard. 20, 21h. ☎ 48.73.70.09
VOLLORE (63)
Orch. de chambre de Varsovie. Château de Ravel. 18, 21h. ☎ 73.53.71.27

Jazz-rock

CUSSAC-FORT-MEDOC : Sweet Mama, C. Bolling, 12 ; Marva Wright, 13 ; Buck Clayton big band, 14. ☎ 56.58.98.98
*• **Festival Côte d'Opale** : Mano Negra à BOULOGNE-SUR-MER, 12 ; O.N. de LILLE, Dee Dee Bridgewater ; J. Migenes-Johnson et V. Duchâteau à DUNKERQUE, 13 ; G. Moustaki/Z. Richard, 14 au PORTEL ; Marcel Dadi/Larry Caryell/Charlie Mc Coy à CONDETTE, 15 ; B.B. King, 17 au TOUQUET. ☎ 21.30.40.33*
*• **Barrence Whitfield & The Savages :** BLAYE, 20 ; FONTENAY-LE-C., 13 ; NANCY, 14.*
*• **James Brown** : 12 à MARSEILLE-MARIGNANE, 13 à BIARRITZ.*
*• **Neville Brothers :** LORIENT, 18, NIMES, 20.*
*• **Willy DeVille :** ANNECY, 15. BLAYE, 19. LORIENT, 16. NIMES, 20.*
PARIS : Alain Giroux/J.-L. Majhun à l'Utopia, 17. ☎ 43.22.79.66
Charlies Haden's Liberation orchestra, New Morning le 19. ☎ 45.23.51.41
STRASBOURG : Luther Allison & Alvin Lee band (Palais de la Musique), 13. ☎ 88.32.43.10

Cinéma

AVIGNON
Hommage à D. Seyrig. Utopia. 10 → 30.
DOUARNENEZ
Festival des minorités. Les aborigènes d'Australie. 20/8 → 1/9. ☎ 43.70.61.20
PARIS
• Le Japon fait son cinéma. 10/7 → 6/8. Cinéma Max-Linder. ☎ 43.59.04.20
• Cinéma australien. Centre Pompidou. Juin → octobre. ☎ 42.77.12.33

JEAN-LUC PONTY

Véritable novateur dans la sonorité et la pratique du violon-jazz, Jean-Luc Ponty est contraint, dans les années 70, de s'exiler aux Etats-Unis pour vivre de son art. Des rythmes africains et un nouvel album le font revenir en France, le temps d'une interview.

Comment avez-vous abordé la pratique du jazz ?
Pendant mes études au Conservatoire, j'ai commencé à jouer du jazz un peu par hasard. Il y avait un orchestre à HEC qui cherchait une clarinette, dont je jouais, pour faire leurs "parties". A l'époque, je ne connaissais rien au jazz. Disons que j'avais l'oreille pour improviser et c'est cet orchestre amateur qui m'a appris les rudiments du jazz. Après mon premier prix au Conservatoire, j'y ai pris goût. J'étais dans l'orchestre Lamoureux et, après chaque concert, j'allais faire la tournée des boîtes de jazz : la Huchette, les Trois Maillets, le Blue Note... mon violon sous le bras. Mon nom est vite arrivé aux oreilles de Stéphane Grappelli.

Comment vous êtes-vous rencontrés ?
Grâce à Babick Reinhardt, le fils de Django. Un jour Grappelli m'invite chez lui, moi et mon violon. Nous avons discuté. Très vite, il m'a emmené dans une boîte de jazz pour m'entendre. Il trouvait que ce que je faisais était original et que je m'étais forgé un style, que je me dirigeais vers quelque chose de plus moderne. Ce qui était intéressant pour moi, c'est qu'il racontait un tas d'histoires de sa vie et de sa carrière. Je revivais une période que je n'avais pas connue et qu'il appelait la "belle époque".

Vous aviez deux styles assez différents...
Etant donné que je sortais du Conservatoire et que, lui, était plutôt autodidacte, Grappelli m'avait demandé de venir chez lui avec des exercices pour entendre comment je faisais. Il avait la flemme et moi aussi ; il me disait : "On va faire le bréviaire !" Ce qu'il appelait le "bréviaire", c'était le concerto pour deux violons en ré mineur de Bach. On s'y mettait et, après le premier mouvement, il sortait le scotch. Le deuxième était lent, ça allait très bien, même après le scotch et, quand il était fini, on buvait encore un coup. Le troisième mouvement, qui était rapide, ne tenait pas longtemps : au bout de quelques mesures, c'était la débandade. Alors, il se mettait au piano et on improvisait en jazz.

Par la suite, vous avez rencontré d'autres musiciens et connu des difficultés...
J'ai eu des contacts avec des musiciens rock de ma génération, qui s'ouvraient à d'autres musiques, et moi, je commençais à expérimenter la musique électronique. Je sentais donc des affinités pour certains musiciens du rock progressif, comme Soft Machine ou Franck Zappa. J'avais soif d'expressions nouvelles dans le jazz. A l'époque, j'étais assez mal vu : ces sons électroniques déplaisaient. En 1967, en Californie, j'ai rencontré George Duke qui m'a présenté Zappa. Les propositions de travail aux Etats-Unis ne manquaient pas, mais, à l'époque, j'espérais faire carrière en France. J'avais un groupe avec Philippe Catherine et Joachim Kuhn et nous tournions de temps en temps. Puis, j'ai eu de moins en moins de travail à Paris et, surtout, pas de musiciens ayant les mêmes aspirations que moi. George Duke m'a proposé de venir en Californie et les musiciens m'ont accueilli à bras ouverts.



A mes débuts, il n'y avait pas de tradition, ni d'école du jazz français. Il y avait Grappelli et c'est tout.

Votre immense succès aux Etats-Unis constitue-t-il une revanche sur la France ?
Pour moi, les choses sont faciles, là-bas. Je suis respecté dans le milieu musical. Et c'est surtout lorsque le succès a commencé aux USA que je pensais à une revanche. Mais ce n'est pas ce qui m'a motivé. On ne peut pas créer, poussé par un esprit de revanche. J'étais mû par un autre idéal. De plus, il n'y a pas vraiment de revanche, car j'ai toujours beaucoup de difficultés pour organiser mes tournées en France, plus que si j'avais un nom américain, je présume.

Votre nouvel album "Tchokola" ne risque-t-il pas de dérouter nombre de fans habitués à votre jazz-rock mélodieux ?
"Tchokola" (1) est un terme camerounais du peuple Bamiliké, d'où vient Brice Wassi, le batteur, et qui désigne l'action de soigner les maux physiques et psychologiques. J'espère que la musique de cet album aura des vertus thérapeutiques sur ceux qui l'écouteront. C'est grâce à Farah Couderc, de "L'Humanité", que j'ai découvert les musiciens africains de Paris. J'ai acheté leurs disques et ça m'a emballé, ce mélange de lyrisme et d'énergie, cette façon de chanter. Le phrasé de Mory Kanté m'a frappé. Bien que j'aie déjà écouté de la musique ethnique africaine du Zaïre, la musique moderne, je ne la connaissais pas du tout. Par l'intermédiaire de Walli Badarou, j'ai rencontré Brice, je lui ai expliqué ce que je voulais et, avec d'autres musiciens, ils m'ont joué des variétés de choses que j'ai retenues pour mon album. J'ai essayé d'intervenir le moins possible dans la réalisation afin qu'ils me tressent un tapis d'airs authentiquement africains sur lesquels je me pose avec mon violon pour improviser.

Votre idée initiale était de constituer un album de reprises de morceaux de Touré Kunda, Salif Keita ou Mory Kanté...
Mais les musiciens m'ont plutôt suggéré de faire quelque chose d'original. Je n'ai gardé de cette première idée que le "Yé ké Yé ké", de Mory Kanté, et "Cono", de Salif Keita, qui est l'une des plus belles mélodies : extrêmement profonde et très lyrique.

La légende dit que les jazzmen français (Grappelli, Ponty, Lockwood...) se transmettent de génération en génération le violon de Michel Warlop, l'un des premiers virtuoses du violon-jazz.
-(rires)- Oui, ça c'est une histoire un peu inventée. Je ne sais pas d'où elle sort. Je n'ai jamais rencontré Lockwood de ma vie. Il m'a écrit quelquefois, mais je ne vois pas comment j'aurais pu lui transmettre un violon que, d'ailleurs, je n'ai jamais eu non plus. A mes débuts, il n'y avait pas de tradition, ni d'école du jazz français. Il y avait Grappelli et c'est tout. Maintenant, on parle de gens que, malheureusement, je ne connais pas, et que j'aimerais bien entendre. Ce n'est pas facile d'être violoniste dans un domaine où on est assez isolé. Enfin, c'est bien ! J'espère que ça leur amènera beaucoup de joie et de plaisir.

Propos recueillis par F.T.

(1) Jean-Luc Ponty "Tchokola", Epic 468522-2

Loin des coups d'éclat médiatiques,
l'extraordinaire
c'est l'ordinaire qui dure.
Depuis des années, pour Léo Lagrange,
l'action c'est tous les jours.
La ville est son territoire.

21 rue de Provence
75009 PARIS
Tél (1) 42.46.82.92.
Fax (1) 42.46.87.35.

léo lagrange
FEDERATION NATIONALE

la Vie, c'est tous les jours.



Coll. Fondation Jean-Jaurès